

LE PATIENT

LE SEUL MAGAZINE DE TOUS LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

ÉDITION SPÉCIALE

LE PRIX HIPPOCRATE 2019

L'INTERDISCIPLINARITÉ

LES ÉQUIPES GAGNANTES

LES PARTENAIRES



AOÛT 2019
VOL 13 • NO 3

5,95\$



Société canadienne des postes. Envoi de publications
canadiennes. Contrat de vente n° 40011180.



TRAVAILLER EN PARTENARIAT

L'INNOVATION SE PRODUIT LORSQUE CONVERGENT
LA SCIENCE, LA SANTÉ ET LES POLITIQUES



MÉDICAMENTS
NOVATEURS
CANADA

Nous sommes la voix nationale des compagnies de recherche pharmaceutique. Pour en apprendre davantage sur la manière dont nos membres travaillent à améliorer la vie des Canadiens, visitez innovativemedicines.ca/fr

DONNER VIE À LA RECHERCHE. C'EST CE QUE NOUS FAISONS.

ANTIBIOTIQUES



MIEUX ENSEMBLE

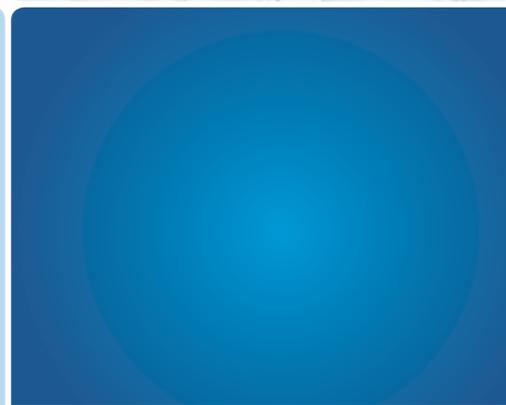
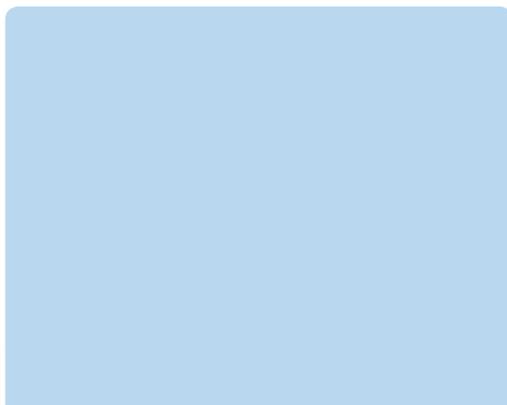
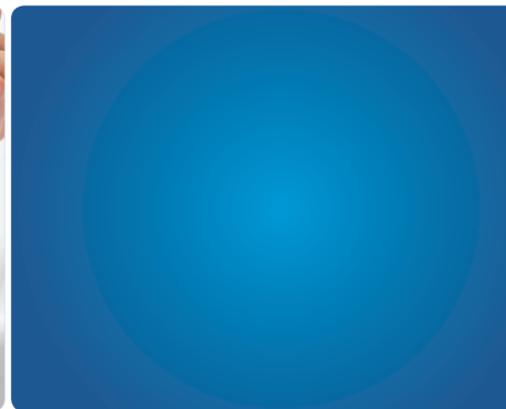
Le seul probiotique indiqué pour aider à réduire le risque de diarrhée associée aux antibiotiques et à la prévention du *C. difficile*.



- + Formulé pour un travail **OPTIMAL**
- + Souches bactériennes **SYNERGIQUES**
- + Fabriqué par **PETITS LOTS**
- + Choisi par les **HÔPITAUX**

Bio-K+^{MD}
Créateurs de cultures^{MC}

* Sondage 2019 sur les recommandations en matière de MVL réalisé par Pharmacy Practice+ et Profession Santé.



EST FIER DE S'ASSOCIER
AU PRIX HIPPOCRATE 2019

**Félicitations à tous les
professionnels de la santé qui, tous
les jours, collaborent avec leurs pairs
afin de « mieux soigner ensemble »!**



Banque Royale

Le Forfait privilège RBC : une offre inégalée à un coût très avantageux !

Comme **pharmacien** membre de la Fédération des pharmaciens du Québec (FPQ), vous pouvez bénéficier de l'un des plus avantageux forfaits de services bancaires du marché. Grâce à notre offre remarquable, vous économisez et obtenez d'intéressantes bonifications sur vos prêts.

La FPQ et RBC Banque Royale : un partenariat privilégié

RBC Banque Royale® entretient une relation d'affaires privilégiée avec la FPQ en offrant à ses membres un ensemble complet de services bancaires spécialement adapté aux **pharmaciens**.

Le Forfait bancaire privilège RBC : Petit prix. Grande valeur.

Le Forfait bancaire privilège RBC® vous en donne plus pour votre argent.

Forfait bancaire VIP RBC® : Obtenez une réduction sur les frais mensuels de ce forfait, soit une économie annuelle de 235 \$. En plus de recevoir un service prioritaire, vous pouvez notamment effectuer un nombre illimité d'opérations, accéder aux Services bancaires mobiles¹ RBC, et choisir l'une de nos cartes de crédit de prestige sans frais annuels.

Carte Visa Infinite⁺ Voyages^{MC} RBC : Cette carte vous donne la possibilité d'accumuler de précieux points RBC Récompenses® et de les échanger contre des billets d'avion pour le vol de votre choix, sur n'importe quelle compagnie aérienne, sans période d'interdiction ni restriction de sièges.

À titre de client élite, profitez d'avantages de voyage exclusifs tels que des surclassements gratuits (selon les disponibilités) et des tarifs privilégiés lorsque vous effectuez vos réservations. Qui plus est, vous pouvez compter sur la carte Visa Infinite Voyages pour vous fournir la couverture d'assurance dont vous avez besoin et voyager en toute tranquillité d'esprit.

Et ce n'est pas tout ! Conscients de la valeur de votre temps, nous vous invitons à tirer parti d'un service de conciergerie haut de gamme, une gracieuseté de Visa Infinite. Un simple appel téléphonique vous permet d'obtenir de l'aide en tout temps, où que vous soyez. Que ce soit pour organiser une sortie, réserver une bonne table, acheter des billets pour des événements spéciaux, la conciergerie Visa Infinite peut répondre à pratiquement toutes vos demandes.

Marge de crédit Royale® : Accédez à des fonds facilement et rapidement, grâce à une marge de crédit qui vous est offerte au taux préférentiel, soit le plus bas taux du marché.



Pour en savoir davantage sur nos solutions et services conçus pour répondre à vos besoins personnels :

Composez le 1 800 80 SANTÉ (1 800 807-2683).
Passez à la succursale la plus près de chez vous.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

⁺ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

¹ Les Services bancaires mobiles RBC sont offerts par la Banque Royale du Canada, RBC Placements en direct Inc. et RBC Dominion valeurs mobilières Inc. VPS102067 120769 (07/2018)

L'INNOVATION

contribue à offrir à la population québécoise des soins et des services accessibles, efficaces et de grande qualité.

La collaboration entre tous les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et de l'écosystème des sciences de la vie est essentielle au succès des projets d'innovation.



**LE BUREAU DE L'INNOVATION
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
FÉLICITE LES LAURÉATS
DU PRIX HIPPOCRATE.**

Éditeur

Ronald Lapierre

Le Prix Hippocrate

Francine Champoux, directrice générale
Jean-Paul Marsan, décédé 2019

Comité d'orientation

François Lamoureux, M.D., M.Sc., président
Jean Bourcier, Pharmacien
Hussein Fadlallah, M.D.
Johanne Francoeur, infirmière, M.Sc.
Irene Marcheterre, Directrice communication CHUM
Karl Weiss, M.D., M.Sc., médecins microbiologistes-infectiologues

Journaliste

Fadwa Lapierre

Direction artistique et impression

Le Groupe Communimédia inc.
contact@communimedia.ca

Publicité

Francine Champoux
Tél: 514-755-4029
fchampoux@strataide.com

Nicolas Rondeau-Lapierre
Tél. : (514) 331-0661
nlapierre@editionsmulticoncept.com

Les auteurs sont choisis selon l'étendue de leur expertise dans une spécialité donnée. **Le Patient** ne se porte pas garant de l'expertise de ses collaborateurs et ne peut être tenu responsable de leurs déclarations. Les textes publiés dans **Le Patient** n'engagent que leurs auteurs.

Abonnement

6 numéros (1 an)
Canada : 30 \$ par année
International : 46 \$ (cdn) par année

Pour vous abonner

Par correspondance :
1600, boul. Henri-Bourassa Ouest, Bureau 405
Montréal (Québec) H3M 3E2

Par téléphone : 514-331-0661

Le Patient est publié six fois par année par les Éditions Multi-Concept inc.
1600, boul. Henri-Bourassa Ouest, Bureau 405
Montréal (Québec) H3M 3E2

Secrétariat :

Tél. : 514-927-8496
nlapierre@editionsmulticoncept.com

Toutes les annonces de produits pharmaceutiques sur ordonnance ont été approuvées par le Conseil consultatif de publicité pharmaceutique.

Dépôt légal :
Bibliothèque du Québec
Bibliothèque du Canada

Convention de la poste-publication
No 40011180

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) pour nos activités d'édition.



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Québec.



Pensons environnement!
Le Patient maintenant disponible sur internet

Vous préférez recevoir une version électronique de votre magazine? Rien de plus simple. Communiquez avec nous par :

Téléphone : **(514) 331-0661**
Courriel : **abonnement@lepatient.ca**
Internet : **www.lepatient.ca**

SOMMAIRE

8 IN MEMORIAM DE M. JEAN-PAUL MARSAN, FONDATEUR DU PRIX HIPPOCRATE ET COCRÉATEUR DU MAGAZINE LE PATIENT

9 LES MEMBRES DU JURY DU PRIX HIPPOCRATE

10 9^e SOIRÉE GALA DU PRIX HIPPOCRATE

12 MESSAGE DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

13 MOT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

14 MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

15 LE LAURÉAT DU PRIX HIPPOCRATE 2019

16 PREMIÈRE MÉDAILLE D'HONNEUR

17 DEUXIÈME MÉDAILLE D'HONNEUR

18 MERCI AU PARTENAIRE PLATINE DU PRIX HIPPOCRATE 2019

22 LA PHARMACIE : UNE PROFESSION QUI SE JOUE EN ÉQUIPE

25 LE PRIX HIPPOCRATE (LE MAGAZINE LE PATIENT)

26 MERCI AUX PARTENAIRES OR DU PRIX HIPPOCRATE 2019

27 L'HUMAIN, INDISPENSABLE À L'INTERDISCIPLINARITÉ DU FUTUR

29 LES LAURÉATS DU PASSÉ ET DU PRÉSENT

31 MERCI AUX PARTENAIRES BRONZE DU PRIX HIPPOCRATE 2019

37 LA COLLABORATION EN SANTÉ : UN INCONTOURNABLE AU BÉNÉFICE DES PATIENTS ET DE LA POPULATION

43 MERCI AUX PARTENAIRES BRONZE DU PRIX HIPPOCRATE 2019

49 LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE ET INTERORDRES

54 OPTIMUM



Photo à venir :
Lauréat 2019

Photo à venir :
Première médaille d'honneur

Photo à venir :
Deuxième médaille d'honneur

In memoriam de M. Jean-Paul Marsan, fondateur du Prix Hippocrate et cocréateur du magazine Le Patient



**JEAN-PAUL MARSAN,
LE GRAND RASSEMBLEUR**

Toute sa vie, Jean-Paul Marsan l'aura dédiée à créer des ponts entre les acteurs du système de la santé pour le bienfait des patients.

Sa vocation lui était destinée. Ce fils de pharmacien a grandi entouré de boîtes de médicaments. Après sa graduation en pharmacie, son esprit entrepreneurial l'a mené à se lancer à son compte. Il a ensuite occupé des postes à la direction des affaires corporatives de laboratoires pharmaceutiques. Comme professeur invité, il partagea son savoir aux étudiants des universités Concordia et de Montréal.

L'érudit aux 1001 projets se spécialisa en organisation événementielle dans le secteur de la santé. Il a fait sa marque par son positivisme et son leadership. Sa capacité à solutionner des problématiques et sa vision l'ont propulsé comme une référence dans son domaine. Joueur d'équipe, il savait s'entourer des meilleurs pour mettre en branle ses nombreux plans. L'ensemble de ses réalisations ont maintes fois été récompensées par diverses instances.

Homme de cœur, il s'est impliqué comme membre de conseils d'administration de nombreuses organisations, tels que l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Opéra de Montréal et la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

LE PRIX HIPPOCRATE

L'innovation a toujours été un puissant leitmotiv dans son parcours. Après avoir cofondé le magazine Le Patient, l'idée du Prix Hippocrate se concrétisa. Pour M. Marsan, l'interdisciplinarité était la valeur fédératrice d'un système de santé efficace, à l'écoute des besoins des patients et des professionnels. En faire rayonner les réussites devenait une priorité.

Bien connu pour sa détermination (il était presque impossible de lui dire non), l'homme d'action parvint à réunir au même jury les grands ordres professionnels de la santé. À chaque édition, le Gala annuel du Prix Hippocrate joint autant les secteurs académique, politique, industriel, professionnel et associatif pour célébrer les succès de leurs pairs, un vrai tour de force!

Durant sa longue carrière, le pharmacien a toujours su reconnaître l'excellence. Grâce à différents maillages, il planifia avec soin le développement du Prix Hippocrate pour en assurer sa pérennité et transmettre son expertise.

Après une vie guidée par la passion et l'engagement, merci M. Marsan pour ce legs extraordinaire. ■



LES MEMBRES DU JURY DU PRIX HIPPOCRATE

COPRÉSIDENTS



Bertrand Bolduc
Président
Ordre des pharmaciens du Québec

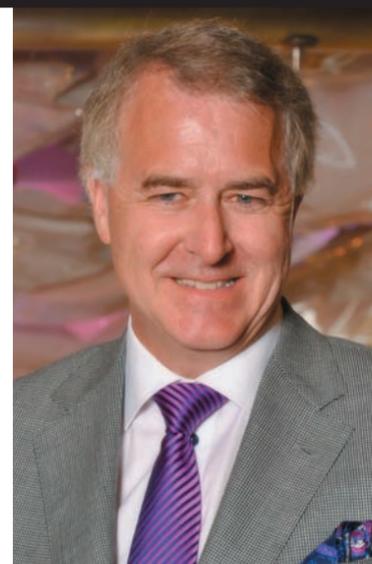


Docteur Mauril Gaudreault
Président Collège des médecins
du Québec



Luc Mathieu
Président Ordre des infirmières et
infirmiers du Québec

MEMBRES



Docteur Jean-Bernard Trudeau
Directeur général
Collège des médecins du Québec



Denis Leclerc
Président
Ordre des psychoéducateurs et
psychoéducatrices du Québec



Patrick Boudreault
Directeur des affaires externes
et du soutien professionnel
Ordre des pharmaciens du Québec

9 IÈME SOIRÉE GALA DU PRIX HIPPOCRATE



Frédéric Fasano

Il nous fait plaisir de vous informer que la soirée gala du neuvième Prix Hippocrate aura lieu jeudi le 12 septembre 2019 à l'hôtel Ritz Carlton de Montréal sous la présidence d'honneur de monsieur Frédéric Fasano, directeur général de Servier Canada.

LES PARTENAIRES

PLATINE

- Servier Canada

OR

- Ministère de la Santé et des Services sociaux • Groupe Jean Coutu
• Corporation AbbVie • RBC Banque Royale
• Bio-K Plus international • Médicaments novateurs Canada

BRONZE

- Sanofi Canada • GlaxoSmithKline • Celgene • Merck Canada
• Collège des médecins du Québec • La Personnelle
• Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
• Ordre des pharmaciens du Québec
• Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec - A.P.E.S.
• Association québécoise des pharmaciens propriétaires - AQPP
• Cain Lamarre • CHUM • Pfizer • Novartis • CISSAT

MEMBRES DE LA TABLE D'HONNEUR

Frédéric Fasano, directeur général de Servier Canada,
président du conseil de Médicaments novateurs Canada, président d'honneur
Mauril Gaudreault, président du Collège des médecins du Québec, coprésident du jury
Bertrand Bolduc, président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, coprésident du jury
Luc Mathieu, président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, coprésident du jury
Jean-Bernard Trudeau, directeur général du Collège des médecins du Québec, membre du jury
Denis Leclerc, président de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, membre du jury
Patrick Boudreault, directeur des affaires externes et du soutien professionnel
de l'Ordre des pharmaciens du Québec, membre du jury
Pamela Fralick, présidente de Médicaments Novateurs Canada
Paul L'Archevêque, dirigeant de l'innovation, Ministère de la Santé et des Services sociaux
Cristophe Navel, conseiller politique au cabinet de la Ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec
Gyslaine Desrosiers, présidente du Conseil interprofessionnel du Québec
Stéphane Lassignardie, directeur général, AbbVie Canada

Julien Poitras, doyen de la faculté de médecine, Université Laval
Hélène Boisjoly, doyenne de la faculté de médecine, Université de Montréal
Lyne Lalonde, doyenne de la faculté de pharmacie, Université de Montréal
Francine Ducharme, doyenne de la faculté des sciences infirmières, Université de Montréal
Anne Dionne, doyenne de la faculté de pharmacie, Université Laval
Mireille Lavoie, doyenne de la faculté des sciences infirmières, Université Laval
Diane Lamarre, pharmacienne, professeur titulaire de clinique, Université de Montréal
Claude Mailhot, professeure titulaire, vice-rectrice adjointe
à la promotion de la qualité, Université de Montréal
Tomy Lapointe, lauréat
Rachel Rouleau et Étienne Durand, médaille Jean-Paul Marsan
Marie-Andrée Bruneau, médaille d'honneur
Nicolas Rondeau Lapierre, éditeur du magazine Le Patient
Francine Champoux, directrice générale du Prix Hippocrate

MESSAGE DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



Devant les grands défis auxquels nous devons nous mesurer en matière de santé, il est plus que jamais essentiel de nous mobiliser pour trouver des solutions innovantes et adaptées aux besoins actuels et à venir de notre société. Pour mieux les surmonter, il nous faut travailler ensemble, de manière concertée, en favorisant entre autres des approches interdisciplinaires, de même que des échanges accrus entre les divers professionnels du réseau de la santé et des services sociaux.

C'est pourquoi j'ai vraiment à cœur de saluer une initiative telle que la remise des Prix Hippocrate. Celle-ci valorise le partage du savoir-faire et des compétences de nos professionnels. Elle rend également hommage au travail exemplaire d'équipes dévouées qui mettent leur expertise en commun, au service du mieux-être de leurs patients, dans un esprit d'ouverture qui profite à l'ensemble de notre système de santé.

Quel que soit leur domaine d'intervention, ces divers professionnels, qu'ils soient par exemple médecins, pharmaciens ou infirmières, démontrent au quotidien leur engagement à améliorer la qualité du parcours de service de leur établissement, avec le souci de toujours faire plus et faire mieux pour les usagers du réseau et pour toute la population québécoise.

Je tiens donc à remercier ces équipes, de même qu'à saluer celles qui se sont démarquées cette année, et qui seront mises à l'honneur dans le cadre de cette remise de prix annuelle. Félicitations aux lauréates et aux lauréats de cette édition des Prix Hippocrate : votre travail remarquable est une source d'inspiration pour nous tous!

Danielle McCann

Québec 

MOT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR DU PRIX HIPPOCRATE 2019



Frédéric Fasano, directeur général de Servier Canada et président du conseil de Médicaments novateurs Canada

Réunissons-nous pour féliciter et récompenser les lauréats du Prix Hippocrate 2019, qui se sont distingués par leur apport exceptionnel à la prise en charge et au traitement des patients. À travers eux, nous célébrerons la valeur de l'interdisciplinarité et de l'innovation dans les soins de santé. L'union de ces deux forces nous permet de contribuer à un système de santé où l'on se rappelle l'essentiel, mettre la variable humaine au premier plan.

Je suis très honoré de cette implication. Les projets sélectionnés sont remarquables. Il est inspirant de constater que toute la province se mobilise, de Montréal, en passant par l'Abitibi-Témiscamingue, jusqu'à la Capitale-Nationale. Les idées audacieuses se sont matérialisées en des actions positives dans leur milieu. Leurs impacts font une différence au quotidien dans les communautés et c'est remarquable!

Cette année, la palme revient au programme Jocœur du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de

l'Abitibi-Témiscamingue qui se déploie directement dans les entreprises pour offrir des soins de première ligne, prévention, promotion et dépistage de maladies.

Deux autres projets méritent également d'être soulignés et remportent les médailles d'honneur. Dans un premier temps, la personnalisation des soins (PEPS) infirmiers, médicaux et pharmaceutiques en soins de longue durée du CIUSSS de la Capitale-Nationale a fait ses preuves. Les patients ont constaté une diminution significative de leur pharmacothérapie.

Également, le déploiement d'une équipe SCPD (Symptômes Comportementaux et Psychologiques de la Démence) interdisciplinaire de 2^e et 3^e ligne pour le RUIS de l'Université de Montréal a permis un système de soins adaptés, afin d'améliorer le bien-être et la qualité de vie de la personne âgée et de son entourage.

Force est de constater que par leurs réussites, ces expériences terrain collaboratives deviennent des modèles adaptables dans tout le réseau de la santé et même à l'extérieur du Québec.

J'ai la conviction que ces succès contribuent à la solidité d'un système de santé, où la valorisation, l'adaptation, l'engagement, la transversalité et l'innovation sont à l'honneur. Un réseau qui vise à travailler ensemble, interconnecté, au bénéfice de notre société.

Félicitations aux gagnants et profitons de cette édition pour rendre hommage à M. Jean-Paul Marsan, fondateur du Prix Hippocrate, qui a permis le rayonnement de l'interdisciplinarité.



Photo à venir

ASSURER LA RELÈVE DU PRIX HIPPOCRATE

Après avoir mené une carrière exceptionnelle dans le milieu de la santé où il a joué plusieurs rôles d'influence, que ce soit au sein de l'industrie pharmaceutique, de différents conseils d'associations ou de comités d'orientation, M. Jean Paul Marsan a fondé, il y a neuf ans, le Prix Hippocrate.

Homme d'engagement, fin planificateur et leader accompli, il s'est particulièrement démarqué avec le prix Hippocrate en rassemblant autour de son projet les hauts dirigeants des équipes pharmaceutiques et des ordres professionnels, ainsi que les leaders des établissements de santé et du gouvernement, afin de mettre en lumière l'importance du rôle que joue l'interdisciplinarité dans l'accessibilité et la bonification des soins de santé au Québec. Ayant comme objectif ultime de faire de ce prix une activité pérenne, M. Marsan avait même planifié sa relève avant de nous quitter, appuyé par le jury qui l'a accompagné au fil des années.

Cette année la statuette Prix Hippocrate 2019 est remise à l'Équipe du Programme Jocoœur, menée par M. Tomy Lapointe, du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

La médaille « Mention Honorable Prix Hippocrate 2019 » est remise à l'équipe SCPD de 2^e et 3^e ligne, codirigée par Christine Fournier, Chef administration de programme et Dre Marie-Andrée Bruneau, gérontopsychiatre, cogestionnaire clinique, et la coordonnatrice Mme Caroline Ménard, psychologue.

Dorénavant, une médaille sera remise en l'honneur de Jean Paul Marsan, soulignant l'innovation en interdisciplinarité. Cette première édition est remise à L'Équipe du projet d'évaluation de la personnalisation des soins (PEPS) du CIUSSS de la Capitale-Nationale, codirigée par Mme Rachel Rouleau, chef adjointe du département de pharmacie et Dr Étienne Durand du GMF-U de la Haute Ville.

Je tiens à remercier toutes les équipes de professionnels de la santé qui ont soumis leur candidature.

Merci également aux membres du jury pour leur engagement et leur soutien durant cette période de transition.

Nous tenons aussi à souligner l'apport exceptionnel des partenaires du prix qui par leur engagement permettent la tenue de cet événement année après année.

Sous la présidence d'Honneur de M. Frédéric Fasano de Servier Canada, et avec le concours de son équipe, l'Édition 2019 s'avère un immense succès, nous leur en sommes vivement reconnaissants.

Un merci tout spécial à Mme Pamela Fralick de Médicaments novateurs Canada qui, depuis la création du Prix, soutient l'organisation.

Enfin c'est avec un immense plaisir que nous avons lié un partenariat significatif avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux et tenons à remercier la Ministre McCann et le Ministre délégué M. Carmant. ■

Francine Champoux
Directrice générale
Prix Hippocrate



LA SANTÉ AU TRAVAIL

Programme Jocoœur du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Entrevue par Fadwa Lapierre

Photo à venir

On a tous repoussé nos rendez-vous chez le médecin, par faute de temps avec notre horaire chargé ou par difficulté à joindre le bon professionnel. Dans le réseau de la santé, l'accessibilité demeure le nerf de la guerre, particulièrement en région. En Abitibi-Témiscamingue, la solution s'est imposée. Et si on allait à la rencontre des gens, là où ils passent 1800 heures par an? Au travail!

Le programme Jocoœur se rend sur le lieu de travail des employés de l'Abitibi-Ouest depuis 15 ans pour faire la promotion, la prévention, le dépistage et la gestion des maladies chroniques. Depuis sa création, 3 500 travailleurs d'une trentaine d'entreprises y ont participé.

L'équipe multidisciplinaire est composée de médecins, infirmières, agente de relations humaines, nutritionniste, technicienne en diététique, kinésiologue et inhalothérapeute.

«On a tendance à penser que la porte d'entrée est toujours le médecin de famille, explique Tomy Lapointe, chef de service santé publique et service de première ligne. On a choisi de repenser le modèle classique, en mettant le patient au centre. Chaque professionnel gravite autour de lui. Il les rencontre au bon moment, selon ses besoins.»

Un partenariat est créé entre le travailleur, l'entreprise et le Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales, pour une durée minimale de 3 ans. Chacun fournit une contribution financière à parts égales.

Avec ses suivis personnalisés, Jocoœur a permis de dépister à un stade précoce plusieurs problématiques telles que des maladies cardio-athérosclérotiques, des maladies respiratoires, des anomalies de la glycémie, des cas de diabète, et des types de cancer.

«Il y a une grande ouverture chez les entreprises, confirme Manon Drouin, infirmière clinicienne. On réalise que si on prend soin des travailleurs, le taux d'absentéisme baisse, leur rendement est favorisé. Les employés sont très heureux de pouvoir nous consulter si facilement.»

Sur une base volontaire et confidentielle, la visite se déroule généralement sur le lieu de travail, sans oublier les suivis téléphoniques.

La santé mentale, une priorité

Le taux de suicide de la région d'Abitibi-Ouest est malheureusement l'un des plus élevés de la province. Le programme Jocoœur s'attaque à ce fléau par la sensibilisation sur la détresse psychologique, mais surtout grâce à une oreille attentive et accessible.

«À travers le temps, nous avons bâti un lien de confiance avec les

patients, souligne Mme Drouin. C'est plus naturel de nous lâcher un coup de fil lors d'une mauvaise passe. 62% de notre clientèle sont des hommes. Les suivis psychologiques représentent une grande partie de notre travail. Le réseau de la santé est complexe, ils ne savent pas toujours à quelle porte cogner. Jocoœur leur en donne une.»

Les saines habitudes de vie sont également à l'honneur à travers différentes présentations qu'on souhaite développer et moderniser. On y discute de, entre autres, tabagisme, cannabis, stress, activité physique ou encore alimentation. Fait inusité, une des entreprises participantes, la Fromagerie la Vache à Maillotte, a créé un fromage cheddar allégé qu'elle a baptisé «Jocoœur» en hommage aux impacts positifs du projet.

«Le programme Jocoœur a fait ses preuves et il faut assurer sa pérennité, renchérit M. Lapointe. Le financement est problématique. Plusieurs entreprises ne peuvent pas y adhérer faute de moyens. Il faut investir dans la promotion et la prévention en amont, c'est ce qui évite des hospitalisations.»

Réceptaires de plusieurs prix, le modèle Jocoœur est facilement exportable selon son équipe, il a même été présenté à une délégation japonaise. La relève des professionnels est primordiale à la survie du projet. La force et la fidélité de l'équipe interdisciplinaire résident dans l'autonomie, la créativité et le leadership de chacun de ses membres.

Jocoœur évolue de concert avec différents secteurs de l'emploi dans l'objectif d'atteindre une meilleure santé globale des travailleurs. Espérons que ce modèle positif tenu à bout de bras par des professionnels passionnés influencera plus d'entreprises du Québec à emboîter le pas pour le bien-être de leurs employés. ■

Projet d'évaluation de la personnalisation des soins (PEPS) infirmiers, médicaux et pharmaceutiques en soins de longue durée du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale

PEPS : Autonomie & expertise au bénéfice des patients

Entrevue par Fadwa Lapierre

Photo à venir

«La communication et l'éducation par rapport au rôle de chaque individu sont essentielles pour qu'un nouveau partage des tâches fonctionne, précise Dr Étienne Durand, médecin responsable de PEPS au GMF-U de la Haute-Ville. On a senti un effet d'entraînement, c'est très gratifiant de mettre davantage d'humanité dans les soins pour les personnes âgées. Le projet est adaptable selon la réalité des différents milieux de travail, des patients et des soignants.»

Dans le futur, l'équipe souhaiterait cibler aussi une clientèle à domicile, avant la perte d'autonomie, afin de retarder l'hébergement et d'éviter les hospitalisations.

MOINS DE MÉDICAMENTS, PLUS DE TEMPS DE QUALITÉ

Les résultats sont impressionnants. On veut éviter des médicaments superflus et une investigation non nécessaire. Les dossiers des résidents sont analysés pour une pharmacothérapie personnalisée et une prise en charge des problèmes de santé courants.

Les familles des patients sont soulagées et très heureuses de constater que leurs proches deviennent plus conscients.

«Nous avons diminué la polypharmacie excessive de 50%, les psychotropes ont réduit de plus de 40%, c'est gigantesque, s'exclame Rachel Rouleau. Moins de pilules données par bouchée de purée, c'est plus de temps alloué au personnel pour parler au patient, lui toucher la main ou mettre de la musique. La qualité des soins est améliorée.»

«Le potentiel de PEPS à l'échelle nationale est impressionnant, soutient le Dr Durand. Dans cette mouvance sociale, les ordres professionnels et le gouvernement ont intérêt à collaborer pour une vision globale. Le résident en ressort gagnant et les employés sont mobilisés et motivés de valoriser leur champ d'expertise.»

Par sa logique et son efficacité, PEPS démontre qu'un simple changement de paradigmes peut avoir de nombreuses répercussions positives au quotidien pour des milliers de personnes. Gageons que le réseau de la santé saura s'en inspirer. ■

Selon les dernières statistiques, dès 2022, un seuil symbolique sera franchi au Québec. Le nombre d'aînés devrait dépasser celui des jeunes âgés de moins de 20 ans. Plus de 37 000 personnes vivent en Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). La pénurie de main-d'œuvre n'épargne pas ce secteur de la santé. Une équipe interdisciplinaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale réussit à rendre plus efficace la charge du travail, tout en améliorant le bien-être des patients!

«Avec le vieillissement de la population, nous n'avons pas le choix d'optimiser les ressources, souligne Rachel Rouleau, chef adjointe du département de pharmacie. C'est aussi un excellent moyen de valoriser les professionnels dans leurs champs de compétences. Les personnes âgées en hébergement prennent énormément de médicaments. Il est primordial de se questionner sur les bienfaits réels de ces prescriptions.»

Le modèle PEPS est basé simplement sur une réorganisation du travail : les infirmières dépistent et évaluent, elles sont le pivot avec le patient. Les médecins diagnostiquent et suivent les cas plus complexes. Les pharmaciens évaluent la pharmacothérapie et la vulgarisent à la famille.

Bien que certains médecins étaient réticents à ce transfert de responsabilités, ils en ont vite constaté les avantages immédiats; une libération de 50 à 75% de leur temps!

Déploiement d'une équipe Symptômes Comportementaux et Psychologiques de la Démence interdisciplinaire de 2e et 3e ligne pour le RUIS de l'Université de Montréal

S'attaquer aux contrecoups de la démence par des soins personnalisés

Entrevue par Fadwa Lapierre

Photo à venir

Avec le vieillissement de la population, les maladies cognitives sont en hausse. Selon l'Organisation mondiale de la santé, 50 millions de personnes souffrent de démence à travers la planète. Chaque année, 10 millions de nouveaux cas s'ajoutent. La maladie d'Alzheimer est presque toujours liée à des Symptômes Comportementaux et Psychologiques de la Démence (SCPD).

Hospitalisation, hébergement précoce, contentions physiques et chimiques, sans oublier la diminution de la qualité de vie des proches, vont souvent de pair avec le sombre diagnostic. Une équipe unique au Québec s'est penchée sur cette problématique dans le cadre de l'initiative ministérielle Alzheimer.

Alliant leurs expertises, gériopsychiatres, infirmières cliniciennes, psychologues, psychoéducatrice, ergothérapeute et musicothérapeute ont réfléchi sur les meilleures recommandations à adopter pour améliorer la situation à l'échelle de la province. Ils se sont inspirés de différents modèles de prise en charge au Canada et en Europe.

«C'est un dossier complexe précise, Dre Marie-Andrée Bruneau, gériopsychiatre et co-gestionnaire clinique. Nous souhaitons épauler autant le personnel des centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) que les proches aidants, pour une meilleure qualité de vie des patients. Prendre la peine de connaître leur histoire et leurs passions nous permet d'humaniser les soins. On comprend mieux leurs comportements et on personnalise les interventions pour réduire les symptômes. Il faut modifier la philosophie hospitalocentriste. Il y a plusieurs facteurs à analyser, cela demande de l'énergie et du temps, mais on prévient d'autres complications.»

LA FORCE DE LA PERSONNALISATION DES SOINS

Une approche sur mesure et thérapeutique des intervenants a un impact majeur. Ce n'est pas parce qu'une personne souffre d'un trouble cognitif qu'elle doit rester assise 20h sur 24h à regarder le plafond, rappelle l'experte! Il ne faut pas négliger l'environnement et la mobilité. Elle voit d'un très bon œil les nouveaux endroits adaptés qui remplacent tranquillement les lieux devenus vétustes.

Un des grands projets en cours est la salle sensorielle novatrice dans une unité de soins de longue durée. Les sens des patients sont sollicités, l'anxiété est calmée par des éléments qui stimulent la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher. La salle peut être modifiée selon les intérêts des individus. L'équipe souhaite également tester la réalité virtuelle pour évaluer les bienfaits de l'immersion contre l'apathie.

Une recherche se penche actuellement sur la clientèle issue de la diversité, des patients de plus en plus nombreux.

«Quand on perd la mémoire, plus on avance dans la maladie, plus nos souvenirs d'enfance refont surface, explique Dre Bureau. Les gens de différentes communautés culturelles retrouvent souvent leur langue maternelle. Ils ne vivent pas les mêmes rituels, ils n'ont pas les mêmes références. Personnaliser les interventions par de la musique, de l'alimentation ou des objets significatifs prend tout son sens.»

Son équipe constate que par de simples actions, la médication est réduite, le personnel soignant a davantage de temps avec les patients, le milieu de vie devient donc plus agréable. Les détails comptent.

UN IMPACT PROVINCIAL

La formation et la transmission des savoirs sont au cœur du mandat de l'équipe SCPD. Des étudiants universitaires ont pu suivre des stages spécialisés. Au cours de la dernière année, près de 600 personnes ont assisté à une quarantaine de formations. Dans le cadre d'une formation à distance, des capsules sur divers thèmes ont été produites pour outiller les intervenants et les proches aidants. D'une grande popularité, elles ont été visionnées 25 000 fois!

Malgré tous les défis, Dre Bruneau demeure optimiste sur l'évolution de la prise en charge des patients atteints de démence. «Oui c'est une clientèle qui vit une double stigmatisation, par l'âge et par la santé mentale, mais les interventions se transforment et la recherche se poursuit. Les SCPD entraînent une détresse, un système de soins adaptés peut faire des miracles.»

Avec le portrait démographique actuel, on ne pourrait se passer de telles initiatives, car comme le dit la populaire expression, une société se juge à la manière dont elle traite ses aînés... ■

MERCI AU PARTENAIRE **PLATINE** DU PRIX HIPPOCRATE 2019

Servier Canada



LES PATIENTS SONT AU CŒUR DE TOUTES NOS ACTIONS

Nous sommes engagés
pour le progrès thérapeutique
au bénéfice des patients.



NOUS SOMMES SERVIER CANADA.

Les essais cliniques que nous menons au pays, dans notre Centre international de recherche thérapeutique, ont un objectif commun : mettre davantage de médicaments novateurs en marché afin d'améliorer la vie d'un plus grand nombre de Canadiens.



MALADIES
CARDIOVASCULAIRES



DIABÈTE



TÉLÉSANTÉ



CANCER



MALADIE VEINEUSE
CHRONIQUE

SERVIER CANADA, DEPUIS 1978



2018 | • Servier conclut l'acquisition de la branche
Oncologie du laboratoire Shire
• 40^e anniversaire de Servier Canada

Premiers pas dans le marché des produits
en vente libre destinés au grand public | **2017**

2016 | • Nouvelles acquisitions de produits pharmaceutiques
• Ouverture de l'unité d'affaires d'oncologie
• Création d'une société de biotechnologie :
Ilkos Thérapeutique

Création et inauguration du nouveau
siège social et du centre d'excellence en
recherche clinique de Servier Canada | **2014**

2008-2011 | Participation active dans le
développement, le recrutement et
l'exécution de l'étude pivot SHIFT

Établissement du Centre international de
recherche thérapeutique (CIRT) canadien | **2003**

1998 | Création d'une division scientifique pour
réaliser les premières études cliniques

Inauguration du nouveau bâtiment
abritant la cafétéria de Servier Canada | **1996**

1994 | Inauguration du nouveau siège social
et de l'entrepôt de Servier Canada

Ouverture de Servier Canada | **1978**



LA PHARMACIE : UNE PROFESSION QUI SE JOUE EN ÉQUIPE

Nathalie Plante, pharmacienne, FOPQ
Vice-présidente adjointe, pharmacie
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc., filiale de Metro inc.

POUR METTRE LE PATIENT AU CŒUR DE NOTRE PRATIQUE

Il est parfois intéressant de prendre le temps de réfléchir sur notre pratique, sur les petites choses qui font de notre quotidien des journées dont on est fier, des moments où l'on ressent la satisfaction d'avoir aidé, d'avoir fait une différence auprès de quelqu'un. Même si plusieurs reportages récents - qui remettent en question le coût des médicaments sans jamais s'attarder au service reçu - laissent croire que la majorité des patients qui se présentent en pharmacie ne s'attendent qu'à recevoir leurs médicaments, nous savons que les patients apprécient que le pharmacien en service prenne le temps de vérifier leur dossier, de comprendre leur situation, d'expliquer leur traitement ou de trouver des solutions; c'est à ce moment que la pratique de la pharmacie prend tout son sens pour les patients. Un sondage réalisé en 2016¹ démontrait d'ailleurs que 92 % des Québécois sondés accordaient leur confiance aux pharmaciens.

On dit de plus que les pharmaciens sont les professionnels de la santé les plus disponibles, et ce, la grande majorité du temps, sans rendez-vous. Or, pour arriver à offrir un service professionnel de qualité, il est impératif de travailler en équipe.

LA COLLABORATION INTRAPROFESSIONNELLE

L'approche de collaboration interprofessionnelle est désormais un élément important dans la conception

même des soins de santé. On s'attarde parfois un peu moins sur la nécessité d'une collaboration « intraprofessionnelle ». Celle-ci va au-delà du travail d'équipe; elle repose sur des réflexions profondes sur la façon dont on définit les responsabilités de chacun pour arriver à répondre le plus adéquatement possible aux besoins des patients. Ceci implique une collaboration entre les pharmaciens au sein d'une même équipe de travail, mais aussi une collaboration entre pharmaciens de différents milieux. Le plus souvent, il s'agit d'échanges d'information, mais il peut également être question d'obtenir une opinion externe.

À titre d'exemple, il arrive qu'un pharmacien communautaire communique avec un pharmacien en établissement de santé pour obtenir un avis sur l'utilisation d'un médicament de pointe. On peut aussi constater ce genre d'échange via les médias sociaux. Enfin, en milieu communautaire, il peut être nécessaire d'échanger sur le suivi d'un patient au moment du transfert d'un dossier, mais la situation la plus fréquente demeure le travail de collaboration dans un même milieu, pour un même patient. Tous les jours, les pharmaciens répondent aux besoins des patients en étroite collaboration, puisque ces derniers ne sont pas assignés à un seul pharmacien pour recevoir des services pharmaceutiques. Les pharmaciens doivent s'assurer entre eux de la continuité des services. Notre code de déontologie aborde d'ailleurs cet aspect à l'article 39² : Le pharmacien doit, à la demande du patient, fournir dans les meilleurs délais à un confrère tous les renseignements nécessaires à la prestation de services pharmaceutiques à ce patient.

IL FAUT RÉALISER QUE DEPUIS LONGTEMPS, LE DOSSIER PATIENT EST UN OUTIL CLÉ EN MATIÈRE DE COMMUNICATION INTRAPROFESSIONNELLE.

C'est là où chaque pharmacien qui intervient dans le suivi d'un patient prendra connaissance de l'ensemble du profil du patient, de son histoire médicale, des suivis précédents et de ceux à faire. Il est donc très important de se questionner sur les notes à inscrire à un dossier si on souhaite qu'elles soient pertinentes pour le pharmacien qui sera en service à la prochaine visite du patient. Pour ce faire, le Guide d'application des standards de pratique³ est un outil essentiel, car il permet de prendre le temps de penser en équipe aux meilleures pratiques à mettre en place.

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE, ÇA S'ORGANISE!

Notre code de déontologie aborde également la collaboration à l'article 862 et qui stipule que le pharmacien doit, dans ses rapports avec les autres pharmaciens, les étudiants, les stagiaires et les autres professionnels, se comporter avec dignité, courtoisie, respect et intégrité. Il doit notamment collaborer avec les autres pharmaciens et les membres des autres ordres professionnels, ainsi que chercher à établir et maintenir des relations harmonieuses.

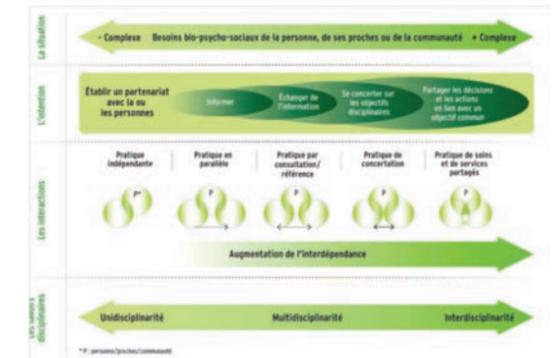
FIGURE 1



Ce sont des principes de base en matière de travail d'équipe et de collaboration. Une fois que ces préceptes sont établis, il faut mettre en œuvre les éléments nécessaires à une bonne collaboration et prendre le temps d'avoir une réflexion sur le travail de collaboration entre pharmaciens. Les pratiques de

collaboration interprofessionnelles en santé sont un modèle inspirant pour la pratique à l'intérieur d'un même milieu de travail et de membres d'une même profession. La publication Continuum des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux peut guider une réflexion d'équipe sur leur niveau de collaboration.

FIGURE 2⁴



Ces réflexions peuvent mener à adopter de nouvelles méthodes de travail et pratiques organisationnelles.

WEEK-END EXPÉRIENCE RETRAITE

Baie-Saint-Paul et North Hatley • Septembre 2019

Vous voulez vivre une retraite qui correspond en tous points à vos envies?

Le temps d'un week-end, participez à des ateliers dynamiques et informatifs animés par nos spécialistes en **fiscalité, placements, notariat et assurances, ainsi qu'en gestion du changement.**



INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
1 844 866-7257
professionnels.com/retraite

En collaboration avec
Sogemec
ASSURANCES
MULTI@

FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELS

Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels - Gestion privée inc. Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille et un gestionnaire de fonds d'investissement, qui gère les fonds de sa famille de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels - Gestion privée inc. est un courtier en placement, membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), qui offre des services de gestion de portefeuille.

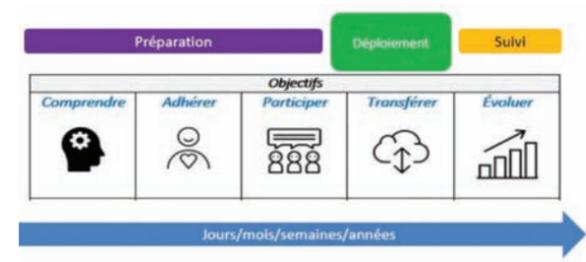


Il faut d'abord que l'équipe se dote d'un objectif commun compte tenu de leur réalité de pratique. Pour arriver à mettre en œuvre les changements, il faut une démarche structurée. La démarche CAPTE⁵ est intéressante, dans la mesure où elle décrit les étapes essentielles à la réussite d'un changement d'un point de vue humain et relationnel.

Démarche CAPTE

- **Comprendre** : acquérir une vision commune du changement en bâtissant la légitimité
- **Adhérer** : favoriser chez les parties prenantes une attitude positive face au changement
- **Participer** : mobiliser et faciliter l'appropriation du changement auprès des parties prenantes
- **Transférer** : fournir aux parties prenantes l'encadrement, les ressources et les pouvoirs nécessaires pendant la période de transition
- **Évoluer** : mettre en place les conditions qui permettent d'intégrer le changement aux opérations sur le long terme et récolter les bénéfices anticipés du projet.

FIGURE 3⁶



Comme pharmacien, nous orientons souvent nos actions en termes de gestion de projet en identifiant les processus et procédures à mettre en place. Il faut savoir qu'on ne peut pas seulement viser l'efficacité des processus, mais qu'il faut aussi que les membres de l'équipe soient orientés et investis vers la même cible.

Il demeure qu'il y a des éléments clés dans le travail d'équipe. D'abord, l'attitude positive et les valeurs partagées : l'ouverture, l'écoute, la confiance, l'effort, la curiosité, l'humilité, l'empathie, la patience, la souplesse, le partage et la curiosité. Vient ensuite la clarté des rôles et des responsabilités de chacun. Il

faut qu'ils soient bien définis et documentés. Il peut apparaître clair que c'est le pharmacien en service qui est responsable des soins du patient qu'il sert, mais qu'advient-il de la remise d'un médicament en différé, ou de la remise d'une quantité restante que nous devons au patient pour compléter un service obtenu à un autre moment? L'équipe de pharmaciens est-elle prête à segmenter les responsabilités relatives à un service? Ce sont des questions fondamentales que la complexité grandissante de la pratique nous amène à considérer.

DES ACTIVITÉS DE PARTAGE

En plus de se concerter sur les processus et procédures de travail dans l'organisation du circuit du médicament et les soins et services pharmaceutiques, il est possible de faire des activités qui permettent d'échanger concrètement sur notre pratique professionnelle. Revenons au dossier patient qui est la clé de la communication pour assurer la continuité des services. Il peut être extrêmement enrichissant pour les pharmaciens d'une équipe de retourner dans des dossiers patients à la fin d'une journée pour réviser ensemble les activités effectuées, pour relire la documentation qui a été faite au dossier, pour s'assurer de la pertinence de l'information, de sa facilité d'accès, de sa facilité de lecture, etc. Un tel exercice peut aussi contribuer à une meilleure révision de traitement tout en améliorant la pratique globale d'une équipe de pharmaciens. Cela peut être répété à quelques reprises pendant l'année pour assurer le maintien d'une amélioration continue dans les services.

VERS LA COLLABORATION INTERDISCIPLINAIRE

Le Dossier santé du Québec, les télécopies, les feuillets d'administration des médicaments électroniques, tous ces éléments représentent désormais un échange d'informations décloisonnées qui servent à différents professionnels de la santé. Nos processus, notre coordination, notre travail et nos relations continueront d'être de plus en plus élargis. Nous savons que l'usage de la technologie est déterminant dans notre quotidien. Nos relations le sont aussi. Il nous appartient de continuer de faire évoluer notre belle profession. ■

¹ Baromètre des professions, Léger, 2016

² QUÉBEC. Code de déontologie des pharmaciens, P-10, r. 7, à jour au 1^{er} janvier 2019, [Québec], Éditeur officiel du Québec.

³ Ordre des pharmaciens du Québec, Guide d'application des standards de pratique, 2016. <http://guide.standards.opq.org/>

⁴ Careau, Emmanuelle et al. (2018). Continuum des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux, Guide explicatif. Réseau université intégré de santé et Réseau de collaboration sur la pratique interprofessionnelle en santé et en services sociaux, 23 p.

⁵ Bareil, Céline; Charbonneau Sylvie; Baron Aline (2016). Voyage au cœur d'une transformation organisationnelle, récit et guide pas à pas. Montréal, Éditions JFD, 158 p.

⁶ Bareil, Céline; Plante Nathalie (2018). Notes de cours : PHM 6899 – Gestion du changement en pharmacie. Université de Montréal, 59 p.

LE PRIX HIPPOCRATE

le magazine Le Patient

LE PRIX HIPPOCRATE - 2020

En 2010, en association avec le magazine Le Patient, le pharmacien M. Jean Paul Marsan créait le Prix Hippocrate dans le but d'honorer une équipe de professionnels de la santé qui pratiquent avec succès une interdisciplinarité pour le grand bien de leurs patients. Supportée par un jury formé de membres d'Ordres professionnels, une sélection de lauréats était effectuée.

Le magazine Le Patient est distribué aux professionnels de la santé du Québec. Chaque année, l'édition du mois d'août est consacrée au Prix Hippocrate. Il met en évidence les lauréats de l'année et les partenaires qui supportent le Prix Hippocrate.

Les sociétés médicales, pharmaceutiques et de soins infirmiers qui encouragent l'interdisciplinarité entre professionnels de la santé, les Associations et les Ordres professionnels du domaine de la santé, les bannières pharmaceutiques et les gestionnaires et intervenants associés aux professionnels de la santé sont des partenaires assidus à l'occasion de chaque gala des remises des Prix Hippocrate.

Au fil des années, le Prix Hippocrate a acquis une notoriété significative. L'année 2019 fut celle où le plus grand nombre de candidatures fut soumis, lesquelles provenaient d'un ensemble de régions du Québec. La qualité et la diversité des projets étaient également au rendez-vous et rendaient de plus en plus difficile le choix des gagnants pour les membres du jury.

Devant l'engouement face à ce prix, l'évolution des connaissances, et des façons de faire et face aux nombreuses demandes, l'automne 2019 sera l'occasion de se préparer dès maintenant pour l'édition 2020 et les années futures, en mettant sur pied un comité d'orientation avec les membres du jury et certains autres collaborateurs. Nous verrons à préciser les critères d'éligibilité pour nous assurer d'atteindre les objectifs fondamentaux visant à reconnaître les équipes de professionnels qui se démarquent par leur innovation en interdisciplinarité, la création de valeur dans leurs interventions cliniques au bénéfice des patients et qui participent à l'augmentation de l'efficacité de leur milieu de soins.

Ce sera également l'occasion de souligner de façon toute spéciale le 10e anniversaire du Prix et de l'événement sous la présidence de Mme Pamela Fralick, présidente de Médicaments Novateurs Canada.

En attendant, célébrons le 12 septembre prochain le succès de 2019, de ses lauréats, et de tous les partenaires qui y ont contribué sous la présidence de M. Frederic Fasano. ■



LE PATIENT

LE SEUL MAGAZINE DU MÉDECIN ET DU PHARMACIEN

MERCI AUX PARTENAIRES OR DU PRIX HIPPOCRATE 2019

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Québec

Groupe Jean Coutu

Jean Coutu

Corporation AbbVie

abbvie

RBC Banque Royale

RBC Banque Royale

Bio-K Plus international

Bio-K^{PLUS} MD

Médicaments novateurs Canada

INNOVATIVE MEDICINES CANADA MÉDICAMENTS NOVATEURS CANADA



L'HUMAIN, INDISPENSABLE À L'INTERDISCIPLINARITÉ DU FUTUR



par Claudine D'Anjou



D' Luigi Lepanto, directeur des services professionnels à la Direction des affaires médicales et universitaires, Renée Descôteaux, directrice des soins infirmiers, et Martin Demers, directeur des services multidisciplinaires du CHUM.

patient et de son parcours; il devient alors nécessaire de travailler en interdisciplinarité. »

Ce travail d'équipe demande du doigté, explique M. Demers : « Un des défis, c'est d'aller chercher les compétences de chacun, tout en respectant celles de ses collègues; mais c'est un exercice auquel tout le monde participe en pensant au bien-être du patient. » M^{me} Descôteaux ajoute qu'être solide dans son propre champ de spécialisation est une prémisses de l'interdisciplinarité — cela permet de solliciter plus facilement l'aide de collaborateurs pour des éléments qu'on ne maîtrise pas.

Bien sûr, le législateur québécois a prévu un cadre normatif qui facilite l'organisation et l'arbitrage, et au CHUM, deux comités évaluent les situations complexes. Mais au quotidien, c'est la gestion transversale, bien établie au CHUM, qui permet aux gestionnaires d'être à l'écoute sur le terrain et d'aligner les équipes sur une vision commune. Cette vision mise notamment sur l'innovation pour concrétiser l'interdisciplinarité.

INNOVER GRÂCE AUX PATIENTS

Le virage « patient partenaire de soins » (PPS), amorcé en 2010 par la Faculté de médecine de l'Université de Montréal (UdeM), a apporté une nouvelle dimension à l'interdisciplinarité au CHUM. L'expérience de santé du patient et, surtout, son point de vue, sont maintenant intégrés dans des processus de gestion, dans des processus d'organisation des services, ou encore dans l'accompagnement des patients et de leurs proches.

Un exemple probant de l'implication des patients partenaires aux projets du CHUM est TRANSPLANT-TAVIE, une des dix déclinaisons du concept de Traitement, Assistance Virtuelle Infirmière et Enseignement (TAVIE™). Il s'agit d'une plateforme offrant des séances interactives animées par une infirmière virtuelle qui visent à engager les personnes dans un processus d'apprentissage d'habiletés d'autogestion des défis inhérents à leur état de santé'. « Le comité [ayant travaillé sur le projet TRANSPLANT-TAVIE] est composé de patients partenaires, de médecins, d'un néphrologue, d'infirmières, d'un psychologue et d'autres professionnels de la santé. Dès le début du projet, on a formé une équipe en fonction d'une intervention collective qui est véhiculée par un outil informatique. Et c'est un succès! », se réjouit M^{me} Descôteaux.

INNOVER GRÂCE AUX ÉQUIPES

La combinaison des expertises permet aussi d'innover dans l'organisation des activités. Par exemple, au lieu de

On attribue souvent les mots « L'union fait la force » à Ésope. Si le célèbre fabuliste avait pu faire un saut de 26 siècles, il aurait découvert que sa parole avait été plus que mise en pratique au CHUM : ici, l'interdisciplinarité règne pour que le patient en retire tous les bénéfices possibles.

Au quotidien, des équipes diversifiées se concertent pour définir et mettre en place des démarches sur mesure, adaptées à chaque patient. Et cela, dans un contexte où l'interdisciplinarité, tout en évoluant rapidement, se veut humaine, sensible et à l'écoute des gens.

Le D^r Luigi Lepanto, directeur des services professionnels à la Direction des affaires médicales et universitaires, Renée Descôteaux, directrice des soins infirmiers, et Martin Demers, directeur des services multidisciplinaires, sont de ceux qui soutiennent l'interdisciplinarité et son approche résolument humaine au CHUM. En tant que directeurs cliniques de l'établissement, ils contribuent chaque jour aux processus favorisant l'interdisciplinarité des équipes. Leur tâche est fortement influencée par l'évolution des tendances en gestion et par l'innovation.

L'INTERDISCIPLINARITÉ N'EST PLUS UNE OPTION

L'ère où le médecin était seul responsable du dossier d'un patient est révolue. Certes, « c'est lui qui, ultimement, est le capitaine à bord pour le plan de traitement [du patient] », indique M^{me} Descôteaux, « mais plus les besoins des patients sont complexes, plus on assiste à un décloisonnement des professions. » « Pendant trop longtemps, la médecine s'est développée en vase clos, et je peux le dire puisque je suis médecin! », ajoute le D^r Lepanto, « mais les médecins sont devenus de plus en plus spécialistes, dans des domaines de plus en plus pointus, à tel point que parfois (...), ils perdent la vision du

¹ <https://www.crsi.umontreal.ca/realisations/tavie/>

diriger le patient vers des soins concentrés dans un secteur ou un département, ce sont de plus en plus les professionnels qui se déplacent pour intervenir auprès des patients, à leur chevet.

Les rencontres multidisciplinaires hebdomadaires sont un autre exemple de l'évolution de l'interdisciplinarité au CHUM. On y discute notamment des cas complexes, afin de déterminer les meilleures solutions pour les patients. Les équipes ont aussi été invitées à tenir de très courtes rencontres (surnommées « mini-multi ») lors des changements de quart de travail. Les équipes qui réussissent à les intégrer à leurs habitudes trouvent qu'elles sont encore plus efficaces et collaboratives qu'avant. Pour Jacinthe Dion, infirmière-chef dans une unité qui a adopté cette pratique, les « mini-multi » sont « l'expression de l'interdisciplinarité au quotidien; souvent les gens se parlent entre professionnels, mais dans les « mini-multi », chacun partage sa lecture de la situation et son évaluation pour intégrer tous les points de vue au plan de soins du patient et pour atteindre les objectifs au même moment. »

En plus de ces nouvelles façons de faire, l'interdisciplinarité fait maintenant partie du parcours académique. L'Université de Montréal, par exemple, offre désormais des formations interfacultés de façon systématique. Ainsi, souligne M^{me} Descôteaux, plusieurs facultés intègrent une demi-journée de simulation interdisciplinaire dans un bloc ou une session universitaire. De quoi bien préparer les futurs professionnels aux défis qui les attendent!

QUE RÉSERVE LE FUTUR À L'INTERDISCIPLINARITÉ?

La pratique médicale est en transformation : l'hospitalisation des patients est de plus en plus courte, des initiatives technologiques voient le jour et modifient les habitudes (la télésanté en est un exemple), et les soins sont plus centralisés. Sans compter que les activités en santé sont de plus en plus spécialisées, voire surspécialisées.

Quant à l'intelligence artificielle (IA), elle amplifie et accélère la transformation du réseau de la santé dans tous ses aspects, y compris dans les façons de travailler en équipe. Déjà, dans différentes industries, certaines tâches qui autrefois prenaient de précieuses heures à analyser se font maintenant en quelques instants grâce à des systèmes qui peuvent apprendre. On pourrait presque dire que l'IA fait partie de l'équipe interdisciplinaire... Cela signifie-t-il qu'un jour, des équipes multidisciplinaires pourront saisir des données propres à chaque profession dans un système intelligent qui produira un diagnostic?

La question fait réagir nos interlocuteurs. Pour eux, l'intelligence artificielle est un outil qui doit rester au service des professionnels, et non remplacer un professionnel de la santé.

« On fait souvent face à des situations complexes, et l'intervention humaine est essentielle pour bien les cerner et proposer des traitements; une machine contenant des statistiques ne peut pas faire ça », assure le D^r Lepanto. « Nous sommes dans une période teintée d'inconnu et il y a des gens qui font miroiter toutes sortes de transformations où tout – ou presque – pourrait être fait par un



M^{me} Suzanne Messier, patiente, fait l'éloge de l'interdisciplinarité : « Chacun m'a donné des soins avec beaucoup d'empathie et d'écoute, je me suis sentie soutenue. Et ça paraissait qu'ils se rencontraient pour voir comment me soutenir. »

ordinateur. Je ne crois pas que c'est ce qui va arriver. Les rôles seront certes différents – par exemple, l'IA pourra faire des tâches répétitives et interpréter certaines images – mais quand viendra le temps d'interpréter et de porter un jugement sur la validité de ces analyses, l'éclairage humain demeurera essentiel. Le rôle des professionnels n'en sera que rehaussé. »

Pour le D^r Lepanto, l'être humain se sentira toujours plus réconforté par une personne que par une machine. Le succès de l'implication de patients ressources auprès de patients avec lesquels ils partagent un parcours de soins similaire le confirme.

C'est aussi l'approche de l'École de l'intelligence artificielle en santé (ÉIAS), inaugurée en décembre 2018 par l'Académie du CHUM. L'ÉIAS se concentre sur le développement des capacités humaines et l'implantation en milieu réel de l'IA. Elle permet à sa communauté de se développer, d'appliquer l'IA à la santé et d'en mesurer les impacts pour les patients, les équipes et le réseau de la santé. On dit donc oui à l'IA, mais non à la déshumanisation du réseau de la santé.

ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE OU PAS, L'INTERDISCIPLINARITÉ DEMEURE

Il est difficile de prédire l'avenir. Ce qui demeure, c'est que l'interdisciplinarité a sa raison d'être.

« Plus notre travail en interdisciplinarité sera coordonné, plus le patient sentira une continuité et une uniformité, » explique M^{me} Descôteaux, qui ajoute : « En équipe, on est plus forts, mais au-delà de cela, il y a un apprentissage qui fait qu'on est de meilleurs collaborateurs quand on collabore souvent! »

Pour M. Demers, la démarche doit être adaptée, personnalisée et complète. « Le patient doit savoir que (...) tous les moyens sont mis en place pour lui offrir les meilleurs soins possible, avec les meilleurs intervenants possible, pour répondre à ses besoins ».

Le D^r Lepanto renchérit en disant que les directeurs doivent dire haut et fort qu'ils croient au concept d'interdisciplinarité. « Le patient est au centre des préoccupations, et l'interdisciplinarité y répond. »

Les patients peuvent dormir en paix : de toute évidence, on veille au grain pour que les équipes multidisciplinaires poursuivent leur bon travail. ■

LES LAURÉATS DU PASSÉ ET DU PRÉSENT

ANNÉE ÉQUIPES ET LAURÉATS

2011	Docteur Sylvain Gagnon Isabelle Tremblay, LPH	Chicoutimi
2012	Docteur Guy Brisson Simon Lessard, LPH	Laval
2013	Brigitte Martin, LPH Ema Ferreira, LPH Caroline Morin, LPH Docteur Evelyne Rey	C H Ste-Justine Montréal
2014	Docteur Sylvie Vézina Danielle Gourde, LPH	Clinique L'Actuel Montréal
2015	Docteur Marc André Roy Marie-France Demers, LPH	Clinique N.D. des Victoires Québec
2016	Docteur Pierre Jean Maziade Docteur Marie Andrée Fortin	C H Le Gardeur Laval
2017	Docteur Gilles Julien Docteur Lionel Carmant Daniel Thirion, LPH	Montréal C H Ste-Justine CUSM
2018	Docteur Martin Juneau Docteur Manon Duchesne Mme. Carol Ladouceur	Institut de Cardiologie de Montréal Clinique Ado+ Montréal Cité de la Santé de Laval
2019	Monsieur Tomy Lapointe Madame Rachel Rouleau Docteur Étienne Durand Madame Caroline Ménard	CISSS Abitibi Témiscamingue, Programme Jocoer CIUSSS Capitale Nationale, Projet PEPS CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, Programme SCPD



*Félicitations
à tous !*



Plateforme professionnelle
en imagerie moléculaire
ÉPROUVÉE, PRÉCISE, PERSONNALISÉE



MERCI AUX PARTENAIRES **BRONZE** DU PRIX HIPPOCRATE 2019



Sanofi Canada
SANOFI

GlaxoSmithKline
gsk GlaxoSmithKline

Celgene
Celgene

Merck Canada
MERCK
Vivre mieux

Collège des médecins du Québec
md
COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

La Personnelle
laPersonnelle
Assurance de groupe auto et habitation

CHUM
CHUM
Centre hospitalier
de l'Université de Montréal



INNOVER POUR LA POPULATION



INFORMATION chumontreal.qc.ca

HISTOIRES INCROYABLES lechumenhistoires.ca

ON RECRUTE equipechum.ca

DONNEZ fondationduchum.com

PHOTOS: ADRIEN WILLIAMS, CHRISTOPHER BARRETT, PATSY McENROW



AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ POUR DES GÉNÉRATIONS

Sanofi est une entreprise biopharmaceutique mondiale dédiée à améliorer l'accès aux soins de santé et à accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Au Canada, ce sont plus de 2 000 personnes qui se consacrent à faire une différence dans le quotidien des patients. Nos investissements dans la recherche et le développement au Canada créent des emplois, de l'activité économique et des perspectives dans tout le pays.

sanofi.ca | sanofi.com





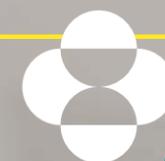
être plus actif
se sentir mieux
vivre plus longtemps

Une entreprise mondiale de soins de santé dotée d'une mission

Des millions de personnes n'ont toujours pas accès à des soins de santé de base et de nombreuses maladies demeurent sans traitements efficaces. GSK s'efforce d'accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, vaccins et produits de soins de santé aux consommateurs pour renverser cette situation.

Nous sommes fiers d'avoir adopté des façons de travailler transparentes et éthiques avec les professionnels de la santé afin de répondre aux besoins des patients.

Pour en savoir plus,
visitez gsk.ca



MERCK

INVENTER POUR LA VIE

POURQUOI INVENTONS-NOUS?

CHEZ MERCK, NOUS INVENTONS POUR LA VIE.

Nous n'inventons pas pour le plaisir d'inventer; nous sommes en quête de moyens de guérir nos semblables et voulons avoir une incidence sur la vie d'innombrables personnes dans le monde.

Merck invente parce que le monde a toujours besoin d'un traitement pour guérir le cancer, la maladie d'Alzheimer, le VIH et de nombreuses autres affections qui causent des souffrances généralisées chez les humains et les animaux.

Nous nous attaquons aux maladies les plus éprouvantes au monde, afin de soulager les personnes atteintes et leur permettre de continuer à vivre la vie à son meilleur.

Merck. **Inventer** pour la vie.

Pour explorer notre engagement envers l'invention, visitez le site www.merck.ca et suivez-nous sur YouTube et Twitter @MerckCanada_FR.

© Merck Sharp & Dohme Corp., filiale de Merck & Co., Inc., 2017. Tous droits réservés.



Service unique, protections adaptées L'assurance pensée pour vous

La Personnelle offre des régimes complets d'assurance    à des milliers de professionnels de la santé au Québec.

Découvrez pourquoi les membres et employés de nombreux ordres, associations et organisations ont choisi La Personnelle, le plus important assureur de groupe auto, habitation et entreprise de la province.

Demandez une soumission et voyez ce que La Personnelle peut faire pour vous
1 888 476-8737
lapersonnelle.com



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

Tarifs de groupe. Service unique.

LA COLLABORATION EN SANTÉ : UN INCONTOURNABLE AU BÉNÉFICE DES PATIENTS ET DE LA POPULATION



LUC MATHIEU, INF., D.B.A.
**PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS DU QUÉBEC**



En 2019, la seule façon de répondre aux besoins de santé de plus en plus complexes de la population est d'adopter de meilleures pratiques cliniques. Et ces dernières ne se réalisent que lorsque les compétences disciplinaires de chacun des professionnels s'exercent dans un contexte d'interdisciplinarité et de respect du champ d'exercice respectif.

Adapter les savoir-faire afin de favoriser le développement de modèles de coopération entre médecins, pharmaciens et infirmières, par exemple, tout en optimisant l'utilisation des compétences de chacun, selon la situation singulière du patient et de sa trajectoire de soins, est tout à fait souhaitable.

Approche collaborative : plus qu'un leitmotiv

Dès 2015, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), le Collège des médecins du Québec (CMQ) et l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) ont fait figure de proue en matière d'approche collaborative. Un énoncé de position conjoint a par ailleurs été publié en mai 2015, mettant de l'avant des engagements clairs à cet égard pour rehausser la qualité et la sécurité des soins.

S'en est suivie la création de la table sur la collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux et d'un comité de suivi, piloté par l'OIIQ de 2015 à 2018, et composé du CMQ, de l'OPQ, de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) et de l'Ordre professionnel des inhalothéra-

peutes du Québec (OPIQ). Depuis 2018, l'OPQ assure le leadership du comité de suivi.

Au cours des quatre dernières années, des stratégies gagnantes ont été mises en place afin de valoriser la collaboration et l'autonomie professionnelles, particulièrement en soins de première ligne, et d'améliorer et simplifier l'accès. Ont emboîté le pas 28 ordres de la santé, des services sociaux et des relations humaines, ce qui représente aujourd'hui près de 222 000 professionnels.

Actions requises rapidement en CHSLD

Très tôt, la nécessité de revoir l'offre de services pour les personnes hébergées en Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) a fait consensus, tant les pratiques collaboratives ont fait leur preuve pour ce type de clientèle très vulnérable, en lourde perte d'autonomie et nécessitant souvent l'intervention de plusieurs professionnels.

En février 2016, une réflexion commune a donc été menée quant au rehaussement de l'accès, de la qualité et de la sécurité des soins de santé en CHSLD, ce qui a conduit à une prise de position interprofessionnelle avec la contribution du Regroupement provincial des comités des usagers.

En décembre 2016, dans le cadre de la démarche de consultation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les ordres ont été invités à présenter





la contribution interprofessionnelle nécessaire à une offre de soins et de services adaptée aux besoins des personnes hébergées en CHSLD.

Le modèle de pratique collaborative proposé était basé sur le continuum de vie de la personne hébergée, dans une approche de bienveillance. Il est impératif que l'offre de services s'adapte à la réalité actuelle de ces centres et optimise les soins offerts selon l'expertise de tous les groupes d'intervenants et les pratiques démontrées efficaces.

Prestation sécuritaire des soins

Les effectifs infirmiers en CHSLD, par exemple, devraient être organisés en nombre suffisant et en fonction des besoins de plus en plus complexes des résidents. Ils devraient de plus s'accompagner de ressources nécessaires pour soutenir une gouvernance clinique forte et l'utilisation optimale des compétences infirmières.

Une logique d'affectation du personnel prendrait donc en considération la qualité de l'environnement, les besoins de santé, le niveau de formation requis des équipes de soins et la charge de travail – des balises applicables à d'autres milieux de soins, comme l'ont démontré des chercheurs.

L'implantation de ces recommandations permettrait notamment de mieux répondre à l'évolution de la condition physique, mentale et cognitive des personnes hébergées en CHSLD, mais aussi d'offrir des conditions de vie optimales, empreintes de dignité.

Jusqu'à aujourd'hui, la position de l'OIIQ demeure sans équivoque à cet effet; des gains ont été réalisés, mais la situation demeure préoccupante, et du chemin reste à parcourir pour assurer une prestation optimale des soins et services en CHSLD.

Collaborationinterprofessionnelle.ca

Pour concrétiser l'engagement ambitieux des 28 ordres, des outils de communication et de partage d'information visant à encourager la coopération ont été conçus.

En novembre 2016, le site Web collaborationinterprofessionnelle.ca a été lancé dans le but de favoriser une meilleure connaissance des responsabilités et des expertises des professionnels impliqués, ce qui s'est traduit par la centralisation des initiatives à l'égard de la collaboration interprofessionnelle. Chaque ordre a rempli 28 fiches descriptives de leurs rôles et leurs enjeux respectifs de collaboration avec les autres membres de l'équipe et le patient.

Ce site vise à promouvoir les arrimages tant dans les équipes de soins qu'entre les ordres professionnels, et une prise en charge optimisée et transversale dans tout le continuum de soins. Cet outil sert de levier au déploiement d'équipes interdisciplinaires dans les CHSLD, groupes de médecine familiale, centres intégrés de santé et de services sociaux et autres. Un an après sa mise en ligne, le site Web a accueilli quelque 8 000 utilisateurs.

Par ailleurs, une stratégie de diffusion a été déployée afin d'informer les parties prenantes de cet effort soutenu de mobilisation et de cette approche innovante avec la volonté de faire de cette plateforme une référence, notamment pour le grand public qui peut en apprécier toute la valeur et ses avantages.

1^{er} Symposium des leaders de la santé — mai 2016

Pour se doter d'un projet commun et cohérent, largement connu et diffusé, il s'agissait aussi de créer ensemble un espace de discussion sur les enjeux de santé actuels afin d'identifier les conditions qui favo-

risent l'accès aux soins et les obstacles à sa réussite. Le 1^{er} Symposium des leaders de la santé a donc eu lieu les 4 et 5 mai 2016 sur le thème « Conjuignons nos actions pour des soins et services en santé ». Pendant deux jours, quelque 400 leaders de la santé, partenaires d'envergure et décideurs publics ont affirmé leur volonté de transformer le système de santé et de services sociaux.

Le projet s'articulait autour de trois grands axes :

1. Redéfinir la relation entre le patient et le système de santé en se concentrant sur l'accès et la qualité des soins et les besoins des patients.
2. Transformer les trajectoires de soins afin qu'elles soient plus personnalisées, en optant pour un parcours transversal de soins et en suscitant des collaborations interprofessionnelles.
3. Capter les innovations et les diffuser dans l'ensemble du Québec pour qu'elles deviennent des pratiques reconnues.

Ce fut aussi l'occasion de se rappeler collectivement qu'il était primordial de revenir à l'essentiel et à la culture des professionnels de la santé, qui s'inscrit dans le désir de soigner et d'accompagner le patient. Il s'agissait aussi de se donner toute la latitude pour jouer son rôle en tant que professionnel et éliminer les luttes de pouvoir afin d'améliorer l'expérience patient et lui permettre de voir le bon professionnel, au bon moment.

2^e Symposium de la collaboration en santé — novembre 2017

La tenue du deuxième symposium de la collaboration interprofessionnelle, le 21 novembre 2017, a réuni quelque 260 dirigeants et membres de 25 ordres professionnels de la santé, des services sociaux et des ressources humaines, des soignants et des patients partenaires.

Lors de la conférence d'ouverture, l'éthicien René Villemure a rappelé les valeurs de respect et de vigilance qui favorisent la collaboration. Au cours de la journée, les participants ont été sensibilisés à l'importance de leur rôle en tant qu'acteurs-clés pour diminuer les résistances au changement, éliminer le travail en silo et faire émerger des contextes favorables à la synergie accrue des équipes et à l'émergence de nouveaux modèles de soins.

Une grande importance a été accordée au patient partenaire dans l'équipe de soins, en invitant le professionnel à se demander ce qu'il peut lui apporter comme membre de l'équipe de soins. Ce fut aussi une invitation à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre afin que la collaboration puisse contribuer au développement professionnel par la pratique clinique au quotidien et les échanges avec des experts chevronnés.

Le Symposium s'est conclu par une activité de réseautage intensive intitulée « Les rendez-vous de la collaboration », qui a identifié les 10 actions les plus souhaitées par les participants pour optimiser la collaboration interprofessionnelle dans les milieux :

1. Rendre plus présent le patient partenaire au sein des différentes structures cliniques et administratives.
2. Organiser des tables de discussion afin que les différents professionnels « fassent connaissance ».
3. Conscientiser tous les membres de l'équipe soignante à l'importance de participer aux réunions interdisciplinaires afin de comprendre le rôle de chacun pour le bénéfice du patient.
4. Se faire un point d'honneur d'évaluer les situations complexes en équipe interdisciplinaire.
5. Favoriser l'accès aux évaluations effectuées par les autres professionnels.
6. Connaître l'étendue de son champ d'exercice et son identité professionnelle afin de ne pas se sentir menacé.
7. Écouter le patient et ses proches en vue d'orienter la collaboration interprofessionnelle.
8. Collaborer avec les autres ordres pour avoir une influence positive sur les efforts de collaboration des professionnels.
9. Développer une compréhension commune de la collaboration interprofessionnelle grâce à l'utilisation d'un vocabulaire précis et d'outils pédagogiques et de communication.
10. Intégrer la collaboration interprofessionnelle à la formation académique et aux activités de développement professionnel continu.

L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent

Les travaux de la collaboration ont mené à d'autres actions conjointes et soutenues afin de guider les pratiques des équipes interdisciplinaires, notamment dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Les ordres professionnels dont les membres ou certains d'entre eux peuvent exercer la psychothérapie ont pris l'initiative de créer un comité de travail, qui s'est échelonné sur une période de deux ans, dans le but d'identifier la gamme des interventions qui s'y apparentent et qui sont reconnues en santé mentale et en relations humaines.

Résultat : le document « L'exercice de la psychothérapie et des interventions qui s'y apparentent » a été publié en mai 2018. Ce dernier permet d'apporter d'importantes précisions sur l'exercice de la psychothérapie et d'identifier la frontière entre les interventions et la psychothérapie, en situant clairement le rôle des professionnels issus de ces différentes disciplines tout en valorisant leur apport spécifique.

Ultimement, il facilite la collaboration interprofessionnelle afin de mieux travailler ensemble et de répondre à des normes élevées en matière de soins pour le bien-être des patients et de la population.

Occuper pleinement son champ d'exercice

Dans le contexte de transformation actuel de notre système de santé qui mise sur l'accessibilité aux soins et services, nous devons nous donner les moyens d'occuper pleinement notre champ d'exercice et de veiller à l'utilisation entière de nos compétences. Il va sans dire que le succès et l'efficacité du réseau se mesurent à la capacité de ce dernier à assurer le bon fonctionnement de soins intégrés et à faire une utilisation optimale des ressources et services de première ligne et d'urgence.

Une profession affirmée est une profession qui connaît la portée son champ d'exercice, sait en reconnaître les limites et saisit les opportunités pour se développer. Identité professionnelle et innovation vont de pair. Par exemple, en matière de protection du public, il faut que l'infirmière occupe pleinement son champ d'exercice, une expertise propre à sa discipline. Cela est vrai pour tous les autres professionnels de la santé.

Afin d'améliorer l'accessibilité aux soins de santé, des solutions existent, et elles passent souvent par les membres de la profession infirmière. Cette contribution unique, il s'agit de la reconnaître, de la diffuser et de la mettre en œuvre. Pour y parvenir, la contribution infirmière au sein d'équipes interdisciplinaires s'avère incontournable.

L'apport des IPS

Par ailleurs, le MSSS a pris l'engagement d'intégrer 2 000 IPS dans le réseau de la santé d'ici 2024-2025. Ces nouvelles IPS viendront appuyer les acteurs de la santé déjà en place en travaillant en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé pour une offre concertée.

Nous nous réjouissons de leur arrivée en plus grand nombre, ce qui augmentera l'efficacité de notre système de santé et ses capacités à répondre aux besoins de la population. C'est un nouveau point d'ancrage en matière d'accessibilité aux soins de première ligne. Aujourd'hui, nous comptons près de 550 IPS qui exercent dans la province et quelque 550 candidates en stage ou en formation.

Le 8 mars 2018, l'OIIQ et le CMQ ont travaillé de concert à l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire visant à bonifier le rôle professionnel de l'IPS en partenariat avec un ou plusieurs médecins partenaires (spécialiste ou médecin de famille). Plusieurs gains ont été réalisés, ce qui permet aux IPS d'offrir des soins et des services adaptés aux besoins de la population.



Optimiser le rôle des IPS

Les IPS en soins de première ligne (IPSPL) peuvent désormais amorcer le traitement pour six problèmes de santé chroniques, soit le diabète, l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie, l'asthme, les maladies pulmonaires obstructives chroniques et l'hypothyroïdie, qui sont majoritairement les plus fréquents.

Les IPSPL procèdent à l'évaluation clinique et à l'analyse des résultats d'examen diagnostiques du patient, en conformité avec les connaissances scientifiques les plus récentes. Elles privilégient l'approche non pharmacologique avant d'amorcer un traitement pharmacologique pour ce dernier. Cela réduit les délais de traitement et permet des interventions plus rapides.

La nouvelle réglementation prévoit également la création de trois classes de spécialités supplémentaires à partir de clientèles cibles : adulte, pédiatrique et en santé mentale. Nous comptons donc aujourd'hui cinq classes de spécialités : IPS en soins de première ligne; IPS en soins aux adultes, qui intègre les spécialités de cardiologie et de néphrologie; IPS pour la clientèle pédiatrique; IPS en santé mentale et IPS en néonatalogie.

Nous avons notamment collaboré à des projets vitrines afin que des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) s'intègrent aux équipes de soins pour une meilleure efficacité des soins dans les CHSLD. C'est en effet, à la suite des gains importants pour les patients démontrés par ces projets vitrines que le règlement a permis l'intervention de l'IPSPL en CHSLD. De plus, la pratique des IPSPL est maintenant élargie aux centres jeunesse – d'autres gains importants.

L'élaboration d'ententes de partenariat avec les médecins permet d'atteindre des objectifs communs en matière de suivi de la clientèle et d'assurer la continuité des soins et services. Elle permet aussi à l'IPS de couvrir l'ensemble des activités qu'elle exerce dans différents domaines de soins.

La collaboration bilatérale entre le médecin et l'IPS assure la qualité et la sécurité des soins, améliore l'accès aux soins et services de santé, favorise les stratégies de promotion de la santé et de prévention de la maladie et finalement, améliore la santé de la population.

De plus, l'intervention des IPS n'est plus circonscrite à une liste de médicaments ni à des règles spécifiques pour leur activité de prescription.

L'OIIQ a consacré beaucoup d'efforts en vue d'apporter la souplesse requise visant à ajuster cette pratique clinique à l'évolution des connaissances scientifiques et à faire valoir la contribution exceptionnelle des IPS en matière de santé. Le Comité consultatif sur la pratique de l'IPS, composé de représentants de l'OIIQ et du CMQ ainsi que d'IPS et de médecins, en examinera l'évolution, la qualité et les impacts.

L'OIIQ accueille favorablement les investissements du MSSS, annoncés dans le budget déposé le 21 mars 2019 et destinés à consolider la présence des IPS dans le réseau. L'ouverture potentielle du diagnostic aux IPS, qui doit d'abord faire l'objet d'une modification au Règlement sur les infirmières praticiennes spécialisées, est une reconnaissance manifeste de leur expertise et de leur contribution à l'amélioration de l'accès aux soins de santé.

Cap sur l'avenir

Il nous appartient de développer et de soutenir des modes collaboratifs dans nos milieux de pratique. La collaboration en santé s'orchestrera dorénavant autour du patient afin d'assurer un continuum de soins et de services de qualité. Elle s'appuie sur la connaissance et la reconnaissance des champs d'expertise de chacun, la complémentarité des rôles et le respect des responsabilités partagées. Pour que l'arrimage des soins et des suivis puisse se faire en toute fluidité, il est essentiel de favoriser l'autonomie professionnelle, de susciter un engagement réciproque et d'encourager une communication efficace.

Nous entendons continuer dans cette voie et mettre à contribution tous les travaux réalisés sur la collaboration interprofessionnelle. Nous poursuivrons nos engagements de 2015 afin qu'ils deviennent des priorités, voire des projets de société, et ce, afin que les ordres professionnels de la santé et des services sociaux puissent jouer leur rôle sociétal en matière de protection du public pour le bien-être des patients et de la population – notre raison d'être. ■

En 2015, les ordres se sont engagés à :

- Communiquer à leurs membres les bénéfices pour les patients;
- Promouvoir des modèles de formation interdisciplinaire;
- Intensifier la collaboration interordre;
- Développer une meilleure connaissance du rôle et de l'expertise des professionnels impliqués;
- Se doter de normes de pratique collaborative associées à des indicateurs de résultats;
- Prioriser les maladies chroniques pour le déploiement d'équipes interprofessionnelles.

La collaboration interprofessionnelle, tous y gagnent!

Félicitations aux lauréats du
Prix Hippocrate 2019 qui, par leur
pratique collaborative et innovante,
améliorent la vie de leurs patients.



www.cmq.org

MERCI AUX PARTENAIRES **BRONZE** DU PRIX HIPPOCRATE 2019

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec



Ordre des pharmaciens du Québec



Association des pharmaciens
des établissements de santé
du Québec - A.P.E.S.



Association québécoise des pharmaciens propriétaires - AQPP



Pfizer



Ensemble, vers un monde en meilleure santé®

Novartis



CISSSAT



Hommage aux lauréats 2019 des prix Hippocrate

« L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec affirme haut et fort que, de nos jours, la pratique collaborative est devenue un élément incontournable pour assurer la qualité des soins offerts à la population québécoise. »

OIIQ, au nom de la santé
des Québécois.

LUC MATHIEU, inf., D.B.A.
Président de l'Ordre des infirmières
et infirmiers du Québec



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

L'ORDRE DES PHARMACIENS
DU QUÉBEC EST FIER DE
S'ASSOCIER AU PRIX HIPPOCRATE

CHAPEAU AUX LAURÉATS
DE L'ÉDITION 2019!

ENSEMBLE POUR LE BIEN DES PATIENTS

C'EST ÇA, LE TRAVAIL EN INTERDISCIPLINARITÉ



ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC
Présent pour vous

FÉLICITATIONS À TOUS LES LAURÉATS

**HIPPOCRATE
2019**



FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS 2019 DU PRIX HIPPOCRATE!

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires souhaite souligner le travail remarquable effectué par ces équipes interdisciplinaires en santé qui contribuent au mieux-être de la population.

Les pharmaciens sont
fiers de faire partie
de l'équation!



UN CABINET MULTIDISCIPLINAIRE QUI COMPREND LA VALEUR DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

Cain Lamarre félicite les lauréats du prix **Hippocrate 2019** et salue leur initiative qui favorise l'interdisciplinarité dans le domaine de la santé.

LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE ET INTERORDRES



Patrick Boudreault
Directeur des affaires externes
et du soutien professionnel
Ordre des pharmaciens du Québec



La collaboration est sur toutes les lèvres et entre vous et moi, on ne peut être contre! Que ce soit entre les ordres professionnels ou entre les professionnels eux-mêmes, les expériences de collaboration sont nombreuses et la pratique interprofessionnelle est considérée comme une richesse pour le bien des patients. En effet, il est reconnu que la collaboration interprofessionnelle procure de nombreux bénéfices pour les patients et leurs proches (sentiment d'autonomisation, prévention d'incidents et d'accidents), sur les professionnels (pratique plus proactive et motivante, meilleure satisfaction au travail, diminution des cas d'épuisement professionnel) et sur le système de santé lui-même (diminution des admissions, de la durée de séjour et du taux de réadmission en établissement, moindre coût pour les

soins, plus de fluidité et d'efficacité, en plus d'un meilleur accès aux soins et services). Pour les ordres professionnels, la collaboration interordres est tout aussi souhaitable afin de protéger le public (par des mécanismes d'inspection conjointe par exemple) et travailler de concert sur des enjeux communs. Si la collaboration présente de grands avantages, elle peut également susciter certaines craintes : « le processus est lourd », « c'est trop long », « c'est inefficace », « on s'embourbe dans des détails inutiles ». En fait, la collaboration est effectivement une arme à double tranchant. Bien exécutée, elle accomplit de grandes choses. Par contre, il faut l'avouer, si elle est faite pour les mauvaises raisons ou sans méthodologie, elle devient inefficace.



Tenant compte de ce contexte, les 28 ordres professionnels évoluant en santé et services sociaux ont entrepris une démarche visant à développer des pratiques collaboratives interordres. Cette démarche a notamment pris la forme de divers énoncés de position conjoints et la création d'un site internet commun sur la collaboration interprofessionnelle : www.collaborationinterprofessionnelle.ca. Ce site a pour but, d'une part, de favoriser une meilleure connaissance du rôle et des expertises de chaque professionnel concerné et, d'autre part, de multiplier les collaborations interprofessionnelles, tant dans les équipes de soins que dans les ordres professionnels impliqués. Ce site constitue aussi une référence pour les administrateurs du domaine de la santé ainsi que pour la population québécoise, de sorte qu'ils puissent mieux situer la valeur et les avantages de la collaboration dans une perspective de rehaussement de la qualité et de la sécurité des soins de santé.

La collaboration interprofessionnelle et interordres a donc pris un virage significatif au cours des dernières années au Québec. Toutefois, force est de constater que l'intégration d'équipes interprofessionnelles et de pratiques collaboratives dans l'organisation des soins et services de santé demeure incomplète. À la suite de diverses démarches de collaboration réussies, le regroupement des 28 ordres professionnels a souhaité tirer des leçons de ces expériences afin de générer un « réflexe sur la collaboration et le partenariat interordres » et qui pourrait s'appliquer mutatis mutandis aux professionnels des divers milieux de

soins. C'est dans ce contexte que le professeur Éric Champagne, spécialiste de la gouvernance au Centre d'étude en gouvernance de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, a été approché. L'objectif de la démarche était de renforcer la capacité de collaboration des membres du regroupement interordres, sur la base des expériences de collaboration des 5 dernières années. Pour y arriver, une revue de la littérature a été réalisée, ainsi qu'une enquête appréciative auprès d'individus du regroupement ayant participé concrètement à une expérience de collaboration dans les dernières années. Par la suite, M. Champagne a fait appel à firme Boostalab (Mme Mélanie Lambert et M. Solime Gaboriault) pour développer une guide de réflexe sur la collaboration et le partenariat interordres...et interprofessionnel!

QUELS SONT LES FACTEURS DE SUCCÈS D'UN PROJET COLLABORATIF?

Selon le professeur Champagne, il est fondamental d'avoir une excellente compréhension du rôle et de l'étendue de la pratique de chaque discipline. Le manque de compréhension du rôle et des responsabilités des autres professionnels est d'ailleurs souvent cité comme étant un des plus grands obstacles au succès de la collaboration interprofessionnelle, sans oublier l'importance des compétences en communication et la confiance. Par ailleurs, la littérature semble dégager trois éléments centraux de la collaboration, tel que décrit dans le tableau suivant :

LES ÉLÉMENTS CENTRAUX DE LA COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE	
Éléments de leadership	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un leadership engagé dans le processus • L'existence d'une volonté claire et explicite des leaders dans le but de guider l'action vers la collaboration • Leadership innovateur : doit favoriser l'innovation à travers de nouvelles initiatives (penser en-dehors de la boîte) • Leadership de connectivité : mise en place d'un espace de discussion pour favoriser la construction de liens entre les professionnels
Éléments organisationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un climat propice à la collaboration : offrir des ressources adéquates en temps, argent, équipement et espace • Importance de partager un objectif et une vision commune : appropriation par les professionnels, les ordres, les établissements. Cela implique une reconnaissance des allégeances divergentes et des attentes diverses quant à la collaboration • Établir des normes claires, des procédures préétablies et un système de communication et d'information simple et efficace
Éléments systémiques	<ul style="list-style-type: none"> • Importance des facteurs contextuels dont la culture, la diversité, le genre, l'économie et la politique. • L'éducation à la collaboration : s'assurer que les membres comprennent bien les avantages ainsi que les défis.

COMMENT M'ASSURER D'UNE DÉMARCHE DE COLLABORATION EFFICACE?

Sur la base des données obtenues à suite de la revue de la littérature et de l'enquête appréciative, un guide de pratique de réflexe sur la collaboration interordres. Ce guide contient les instructions essentielles et synthétiques pour mener à bien une pratique de gestion. Le guide est schématique et succinct. Publié en format PDF, il est disponible facilement sur le site web de la collaboration interprofessionnelle. Sans le publier intégralement dans cet article, je me permets de vous décrire les trois grands volets favorisant le développement de pratiques de collaboration efficaces.

A. Décider de collaborer

L'appel de la collaboration est séduisant. Et aussi contre-intuitif que cela puisse paraître, une clé pour une collaboration efficace est de savoir quand dire « oui »...et quand dire « non ». Trop collaborer n'est pas une solution! Puisque le temps manque à tout le monde, la première étape est donc de se demander quels sont les bénéfices de collaborer au projet proposé. Il y a des coûts à collaborer qui se mesurent en temps, en énergie, en délais et en budget. Pour que la collaboration soit un succès, les bénéfices anticipés doivent donc être supérieurs aux coûts.

B. Agir en mode projet

Travailler en mode projet collaboratif est différent que de travailler dans un département ou un ordre professionnel : personne n'a vraiment d'autorité formelle, la structure de décision est différente et les rôles aussi. Pour le porteur du projet, son leadership influencera la mise en place d'un espace de discussion favorisant la construction de liens entre les parties impliquées. L'application des pratiques inspirées de la méthodologie de gestion de projet devrait faciliter la démarche : clarification du projet (contexte, livrables, échéanciers, ressource), lancement du projet (découpage du projet, mode d'organisation du travail, vision commune des résultats attendus) et mise en œuvre du projet. Il importe de rappeler une étape trop souvent omise : le bilan du projet permettant de souligner les bons coups et les éléments à améliorer lors de la prochaine expérience.

C. Développer des réseaux

Il est toujours plus aisé de collaborer avec des personnes que l'on connaît. Par contre, cela constitue un piège car on risque d'oublier des collaborateurs potentiellement intéressants. Développer des liens et



un plan de présence auprès de différents partenaires est un travail de longue haleine, mais tellement important et riche pour une organisation.

En conclusion, la démarche des 28 ordres du domaine de la santé et des services sociaux a permis de mieux comprendre la nature du concept de collaboration, des modèles développés et des aspects importants pour assurer son succès. De façon générale, nous pouvons comprendre que la pratique interprofessionnelle et interordres est complexe et qu'il ne suffit pas de simplement mettre sur pied une entente entre des parties prenantes pour qu'elle apparaisse. Une collaboration réussie implique que les membres comprennent bien le rôle de chacun, se fassent confiance, communiquent efficacement et comprennent bien les échéanciers et les objectifs communs. Cela fait donc partie d'un ensemble de dynamiques relationnelles et organisationnelles qui doivent être développées entre les équipes professionnelles. À l'aide du guide de réflexe, il est plus facile de comprendre le processus et les facteurs de succès. Désormais, il nous appartient de l'utiliser et de tester la démarche. Vous nous en donnerez des nouvelles!

Vous pouvez retrouver l'ensemble des éléments au site www.collaborationinterprofessionnelle.ca ■

MAISON  BOULUD
RITZ-CARLTON MONTRÉAL

*Vivez une expérience
culinaire unique !*



MAISON BOULUD - LE RITZ-CARLTON MONTREAL
1228, rue Sherbrooke Ouest
H3G 1H6 Montreal, Quebec, Canada
www.maisonboulud.com



CAPAHC salue l'arrivée du Blueprint, modèle directeur proposant des stratégies et outils adaptables à chaque province afin d'atteindre l'objectif d'élimination de l'hépatite C de l'OMS.

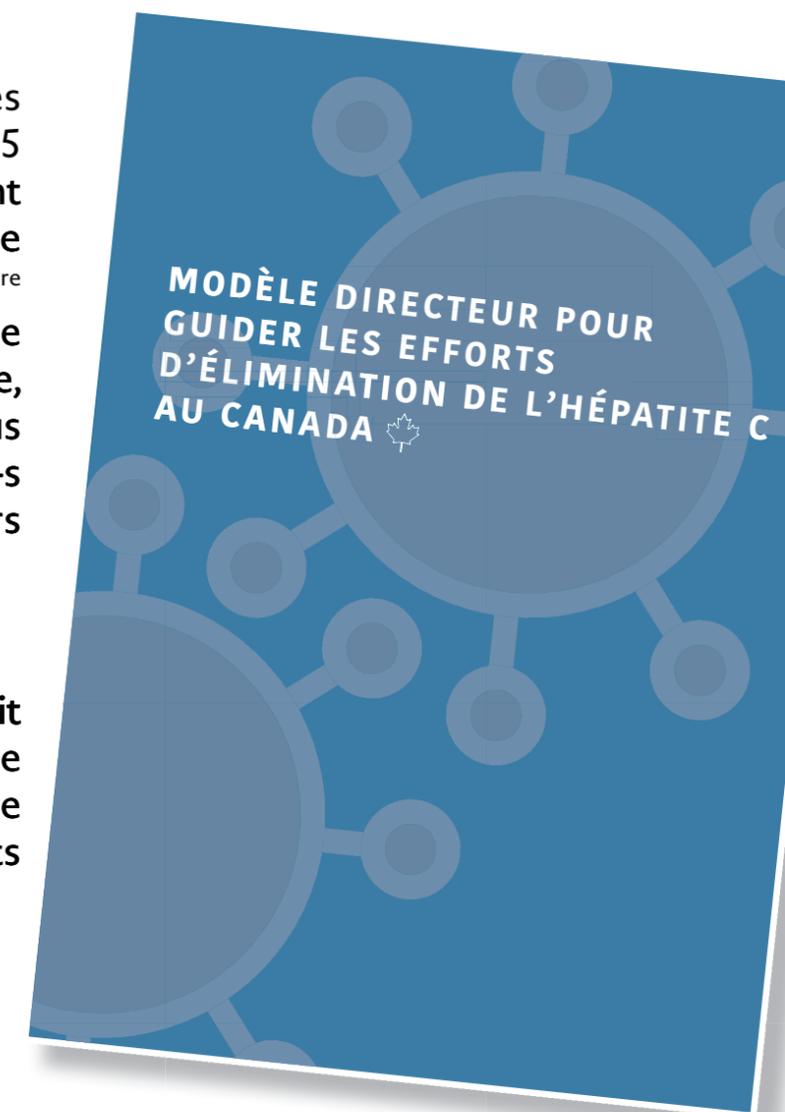
Il est établi que la cohorte élargie des babyboomers nés entre 1945 et 1975 est une population particulièrement à risque de vivre avec le virus de l'hépatite C. L'hépatite C est la 1^{ère} cause de transplantation hépatique au Canada. Son dépistage étant simple, rapide et couvert par la RAMQ, nous encourageons les professionnel-le-s de la santé à dépister tous leurs patient-e-s appartenant à cette population.

Rappelons que le VHC se guérit avec un traitement d'une durée de 8 à 12 semaines chez plus de 95% des patient-e-s, avec des effets secondaires moindres.

Pour plus d'informations sur la maladie et les traitements disponibles, encouragez votre clientèle à nous joindre par téléphone au **514-521-0444** (Sans frais : **1-866-522-0444**) ou par clavardage sur notre site internet : www.capahc.com

Source : http://www.canhepc.ca/sites/default/files/media/documents/blueprint_hcv_2019_05.pdf

Centre Associatif Polyvalent d'Aide Hépatite C
CAPAHC
Le centre d'aide aux personnes atteintes de l'hépatite C





Sylvain B. Tremblay,
ADM. A., PL. FIN.
Vice-président,
Gestion privée
OPTIMUM GESTION
DE PLACEMENTS INC.

GÉRER VOS PLACEMENTS À L'AUBE D'UNE RÉCESSION

Nous entendons de plus en plus parler de récession depuis quelques mois, mais approche-t-elle vraiment? Mettons les choses en perspective.

Un pays est en récession technique lorsqu'il enregistre une croissance négative de son PIB pendant deux trimestres consécutifs. En pareille situation, la production industrielle se retrouve à son plus bas, le niveau de confiance des consommateurs diminue, bref, l'économie est en panne.

Rappelons-nous la dernière récession que nous avons traversée en 2008. Un choc sans précédent. Du jamais vu en plus de 100 ans. La récession a été amplifiée par les excès de la nouvelle ingénierie financière (titres adossés à des créances hypothécaires, papiers commerciaux, subprimes et toute une panoplie de boîtes noires indéchiffrables) et a amené à la faillite de nombreuses banques à travers le monde.

Le marché immobilier américain s'est effondré (un de mes clients s'est d'ailleurs procuré une superbe maison en Arizona pour une bouchée de pain). Le nombre de mises en chantier aux États-Unis est tombé sous la barre des 250 000, l'équilibre se situant plutôt autour de 1 500 000. Plus de 8 000 000 emplois ont été perdus. Une masse inimaginable de capital est sortie des marchés boursiers et s'est retrouvée en liquidité, sur les lignes de côté. La catastrophe boursière : des pertes de 30 à 50 % ont été enregistrées à un certain moment en cours d'année (chiffres de Bloomberg).

Mais une récession, c'est normal, un passage obligé. Nous en avons traversé huit depuis 1960. Certaines sont plus sévères que d'autres en amplitude et en durée, mais chaque fois, nous en sommes sortis plus fort.

Comment prévoir la prochaine? Il y a certains signes qui ne trompent pas. En se penchant sur la question, on remarque une certaine corrélation entre l'évolution des taux d'intérêt et le début d'une récession. Depuis 1960, chaque fois que les taux obligataires 10 ans ont affiché une valeur plus faible

que les taux à trois mois (inversement de la courbe des taux), nous nous retrouvons en récession un à deux mois plus tard.

Aujourd'hui, la courbe est aplatie (taux 10 ans égaux aux taux trois mois), mais avec une tendance à l'inversion. On note aussi une plus grande volatilité des marchés boursiers. Rappelons-nous les mois d'octobre et décembre 2018 et plus près de nous mai 2019 qui ont enregistré quelques chutes plutôt magistrales témoignant de la nervosité de l'investisseur. Autre élément qui nous rappelle que nous ne sommes pas loin de la prochaine récession : la durée du présent cycle financier s'étire. On parle ici d'un cycle de 10 ans. Cela s'est déjà vu, mais celui-ci est plutôt long.

Voici comment gérer vos placements en préparation d'une récession.

1. Augmenter la proportion des placements à revenu fixe et en réduire la durée, puisqu'il n'y a pas d'avantage financier à investir à plus long terme. Des investissements obligataires de plus courte durée seront aussi moins volatils que ceux à plus long terme.
2. Ne pas vendre toutes les actions. Certains secteurs se comportent assez bien même en période de récession, malgré la tendance générale à la baisse. De plus, il est extrêmement difficile de se synchroniser avec le marché (sortir et entrer au bon moment). Les secteurs financiers, de la consommation de base et des télécommunications agissent parfois comme de bons refuges.
3. Privilégier les titres qui versent des dividendes.
4. Mieux vaut laisser les derniers dollars sur la table que de risquer d'y laisser sa chemise. Ne soyez pas trop gourmands, réalisez vos gains malgré les impôts à payer. Souvenez-vous des chutes boursières de Nortel, Bombardier, SNC-Lavalin et bien d'autres.

Enfin, l'important est de suivre le plan et la politique de placement que vous avez mis en place. La prochaine récession ne sera hélas pas la dernière et elle risque de ne pas trop affecter vos clients si vous suivez ces principes de base et gardez le cap à moyen et long terme. ■



Stéphane Lassignardie,
Directeur général d'AbbVie Canada

« Vivre avec une maladie chronique n'est pas facile. Mais cela ne devrait pas vous empêcher d'atteindre vos objectifs à long terme et de réaliser vos rêves. Chez AbbVie, nous sortons des sentiers battus pour trouver des idées permettant de mettre au point des solutions conçues pour aider des gens à vivre mieux et de façon plus autonome. »

Apporter notre soutien aux plus grands défis du psoriasis

Chez AbbVie, notre vision est de créer des conditions favorables pour que les personnes se sentent bien dans leur peau. Ensemble, nous travaillons pour les personnes qui vivent avec une maladie auto-immune invalidante.

Le psoriasis en plaques modéré à grave touche plus d'un million de Canadiens. Voilà pourquoi AbbVie continue d'investir dans la recherche. D'ailleurs, nous structurons notre programme de soutien, AbbVie Care, de sorte qu'il puisse répondre aux besoins particuliers de la population de patients.

Nous mettons notre cœur à l'ouvrage parce que nos patients sont toujours au cœur de nos préoccupations.



L'investissement responsable pour les générations futures



Pour vous renseigner sur nos services de
gestion d'actifs, communiquez avec nous.

☎ 514 288-7545
🌐 optimumgestion.com

abbvie.ca
[@abbviecanada](https://twitter.com/abbviecanada)



S'ENGAGER, CONSTRUIRE, TRANSFORMER DES VIES.

Développant sans cesse de nouveaux traitements,
Servier est plus déterminée que jamais à changer
le cours des choses pour les patients
souffrant d'un cancer.